

ÉLECTIONS EUROPÉENNES 9 JUIN 2024

REPRENONS LA MAIN

EN FRANCE
ET EN EUROPE



LE PROGRAMME

 **PCF**
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

 **GAUCHE
RÉPUBLICAINE
& SOCIALISTE**

Gauche Unie
POUR LE MONDE DU TRAVAIL

l'Engagement

LES
RADICAUX
DE
GAUCHE

Gauche Unie pour le monde du travail

Reprenons la main en France et en Europe

À la conquête de nouveaux Jours heureux, une liste de rassemblement pour le monde du travail

Les **élections européennes du 9 juin** prochain se dérouleront alors que nos concitoyennes et concitoyens sont assaillis de très graves préoccupations.

Ils et elles sont loin d'être résignés à ce qu'on leur présente comme des fatalités.

Ils ne veulent ni d'une France rabougrie par un désastre social, ni d'une Europe devenue une machine à broyer les droits et protections du plus grand nombre du fait de traités cherchant à satisfaire les seuls desseins du capital.

Ils l'ont montré en se levant en masse contre le passage à 64 ans de l'âge du départ à la retraite, pour l'augmentation des salaires, pour défendre leurs services publics. Ils et elles se sont retrouvés unis dans le soutien aux agriculteurs, dans les nombreux combats contre les fermetures d'entreprises et pour l'emploi, dans les résistances à l'autoritarisme grandissant du pouvoir en place.

Leur voix n'a pas été entendue.

Car, sous cette Ve République présidentielle, comme dans une Union européenne qui s'est construite en piétinant la volonté des citoyennes et des citoyens — à l'image du référendum de 2005 en France, dont le « non » a été cyniquement bafoué —, la démocratie est étouffée.

Ils et elles ne doivent pas, de nouveau, être ignorés, méprisés. L'heure est, en effet, grave.

La paix est menacée aux frontières de l'Europe. Partout sur le globe, les logiques de force et de puissances s'imposent, au détriment du droit international et de l'intérêt des peuples.

L'instauration de l'« économie de guerre » annoncée par le président de la République va rendre encore plus difficile le quotidien de chacune et chacun. Elle va considérablement alourdir la facture des 40 milliards d'économies budgétaires que le Premier ministre justifie au nom des prescriptions austéritaires sur lesquelles viennent de s'accorder les chefs d'État et de gouvernement de toute l'Union européenne.

Et pourtant ! Les salaires ne suffisent plus à vivre dignement. Des milliers de familles se serrent la ceinture pour se nourrir, payer les factures, le loyer, l'énergie. Les associations caritatives sonnent l'alerte face à l'extrême pauvreté qui frappe la jeunesse, les précaires, les retraités-es. Les services publics se dégradent.

Nos communes, nos villages voient leurs budgets étranglés alors qu'elles sont souvent le dernier rempart de l'égalité et de la solidarité, aux fondements de la promesse républicaine.

La nation et l'Europe ne protègent plus l'avenir. Celui de la jeunesse est confisqué. L'école n'offre plus de perspective de réussite pour chaque enfant, alors que les enseignant-es, épuisés-es par les réformes successives, ne demandent qu'à se vouer à leur mission : former les citoyennes et citoyens de demain.

L'hôpital peine à apporter les soins nécessaires à toutes et tous, en dépit du dévouement des médecins, infirmier-es et personnels de santé.

Des agriculteurs, des agricultrices se suicident chaque semaine parce que condamnés à la misère. Les biens essentiels sont devenus des marchandises. Se transporter, se chauffer, envoyer un courrier, se loger, trouver un mode de garde, étudier, vieillir dans la dignité sont devenus inaccessibles pour beaucoup.

La France ne produit plus. Son industrie a été ravagée par les logiques de rentabilité et de concurrence à tout-va n'ayant servi que le grand patronat et les multinationales. La pénurie d'antibiotiques en dit long à cet égard, alors que la crise du Covid avait auparavant prouvé l'urgence de retrouver notre souveraineté industrielle, sanitaire, alimentaire, numérique.

Quant à la bataille contre le dérèglement climatique, elle est en panne alors que les inondations ou les pénuries d'eau voient les populations concernées réduites à assister, impuissantes, à ces nouveaux désastres écologiques.

Mais comment l'État se mobiliserait-il, à la hauteur des défis qui assaillent la France et la planète, quand ses dirigeants ne parlent que d'austérité et qu'ils consacrent toute leur énergie à gaver de cadeaux fiscaux les grand-es actionnaires et les gros patrimoines ?

Entre 2017 et 2023, les actionnaires des entreprises du CAC 40 ont vu leurs dividendes passer de 51 milliards d'euros à... 97 milliards !

Voilà ce qui nourrit, dans notre pays et chez nos voisins, le désespoir, le sentiment d'impuissance, l'abstention.

Et c'est, précisément, ce qui permet à l'extrême droite de faire sa pelote.

Ceux-là, les Le Pen, Bardella, Zemmour, Maréchal, ne répondent à aucune des aspirations qui montent du pays.

Ils ne proposent rien qui puisse répondre à l'urgence sociale. On l'a vu à l'occasion de la crise épidémique et de la nécessaire vaccination des populations, ils surfent volontiers sur les idéologies obscurantistes et les discours complottistes qui portent le rejet des Lumières comme de la Raison, et qui contestent les apports de la science.

Ils incitent à la haine, ce qui n'apportera jamais la sécurité et la tranquillité à nos quartiers et à nos communes. Ils veulent seulement nous diviser, nous opposer en fonction de nos origines ou de nos couleurs de peau, afin d'accoucher de la société de leur rêve : toujours plus injuste, liberticide et raciste.

Nous avons pour ambition de les faire refluer en réveillant l'espoir. Comme nos aîné-es qui, au plus fort de l'occupation, imaginaient des « Jours heureux » pour la France, nous ne nous résignons pas à la régression sociale, à l'abaissement de notre pays, à cette construction capitaliste de l'Europe qui creuse les inégalités et génère la compétition de tous contre tous.

Nous appelons à ce que l'intérêt général prime sur celui des marchés financiers et des marchands de canons. Nous appelons à prendre le pouvoir sur le capital, grâce à la conquête de droits nouveaux pour les citoyen-nes comme pour les travailleurs et les travailleuses dans les entreprises. Nous appelons à construire une Europe des peuples et des nations libres, souverains et associés, au service de la coopération et de la justice.

Parce que la paix est la première exigence des Françaises et des Français, nous appelons à renouer avec la belle idée hier défendue par Jaurès : le retour de la diplomatie dans les relations internationales, le droit de chaque nation et de chaque peuple à voir garantie l'intégrité de son territoire, une sécurité collective pour l'ensemble du continent.

Notre liste vous ressemble.

Elle réunit des femmes et des hommes qui, comme vous, ne vivent pas de la distribution de dividendes mirobolants, mais de leur travail.

Ils et elles sont des salarié-es, des agricultrices, agriculteurs, des entrepreneuses, entrepreneurs, des jeunes, des acteurs culturels. Ils et elles sont engagés dans le syndicalisme ou dans le monde associatif. Ils et elles sont des élu-es, quotidiennement à votre service dans ces communes et ces départements qui font la richesse de la France et la force de notre République. Ils défendront les principes universalistes et laïques de la République et combattront sans relâche toute forme d'antisémitisme et de racisme.

Notre liste est aussi celle qui rassemble plusieurs formations politiques : le Parti communiste français, la Gauche républicaine et socialiste, l'Engagement, les Radicaux de gauche. Elle est donc une liste qui unit la gauche, et dont les élu-es, au Parlement européen, s'opposeront avec la plus grande détermination aux projets des macronistes, de la droite et de l'extrême droite.

Les propositions que nous vous présentons ici expriment notre commune volonté de reprendre la main, en France comme en Europe, afin ce soit la majorité, et non une infime minorité, obsédée par son enrichissement égoïste, qui décide enfin de l'avenir.

En nous soutenant, vous serez certains que votre voix ne sera ni perdue ni oubliée. Cette élection se faisant à la proportionnelle, personne ne pourra vous refaire le coup du « vote utile ».

En nous soutenant, vous voterez pour vous.

Léon Deffontaines



I. Une autre construction européenne : un enjeu politique et social majeur	5
II. Pour une Europe des peuples et des nations libres, souverains et associés : 5 orientations nouvelles et 20 engagements pour la man- dature	7
Première orientation : garantir la souveraineté démocratique des peuples	7
Pour lutter contre le retour de l'austérité européenne	
Pour refuser l'élargissement de l'UE	
Pour le respect des choix démocratiques souverains des peuples	
Pour de nouvelles coopérations économiques, contre les traités de libre-échange	
Deuxième orientation : promouvoir la paix et la sécurité collective	10
Pour imposer une réelle autonomie stratégique	
Pour impulser un espace méditerranéen de coopérations	
Pour bâtir un nouvel ordre du monde	
Troisième orientation : prendre le pouvoir sur le capital	14
Pour favoriser une nouvelle industrialisation et lutter contre les délocalisations	
Pour promouvoir une écologie populaire et garantir notre souveraineté énergétique	
Pour construire une véritable politique commune de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, dans l'objectif de garantir la souveraineté alimentaire des peuples	
Pour la régulation d'Internet et la construction d'une souveraineté numérique	
Quatrième orientation : développer les services publics	20
Pour en finir avec les libéralisations	
Pour sortir la santé des logiques marchandes	
Pour développer les services publics de transports	
Pour sortir l'enseignement et la recherche des politiques néolibérales	
Pour impulser une politique nouvelle en faveur de la jeunesse	
Cinquième orientation : conquérir le progrès social et l'égalité	24
Pour de nouvelles conquêtes sociales	
Pour l'égalité des droits	
Pour promouvoir la vie associative et l'économie sociale et solidaire	
Pour libérer l'art, la culture et les médias des dogmes du marché et défendre l'ex- ception culturelle	
III. Se donner les moyens de changer radicalement d'Europe	31
En favorisant les luttes et les mouvements sociaux	
En développant les coopérations politiques pour d'autres politiques en Europe	
En agissant pour une autre utilisation de l'argent	
En développant la lutte contre l'évasion fiscale	
En réformant les fonds structurels européens	
IV. Des élus portant les grandes exigences sociales, écologiques et démocratiques	33

1. UNE AUTRE CONSTRUCTION EUROPÉENNE : UN ENJEU POLITIQUE ET SOCIAL MAJEUR

Le grand patronat et les gouvernements européens à leur service cherchent à faire croire que les questions européennes sont techniques et réservées à des expert-es.

Elles sont pourtant extrêmement politiques et ont un effet direct sur la vie des peuples européens, en matière de services publics, d'industrie, de travail et d'emploi, d'agriculture et d'alimentation, de financement des politiques régionales et de contrôle budgétaire, de culture.

Des politiques dangereuses pour les peuples

Sous le choc de la pandémie, des brèches se sont ouvertes dans la conception néolibérale sur laquelle a, depuis sa naissance, été fondée l'Union européenne. C'est ainsi qu'ont, par exemple, été suspendues les règles budgétaires, et limitées les ambitions hégémoniques des Gafam. C'est ainsi également que l'on a commencé à contrôler les investissements directs étrangers, qu'ont été rendues publiques des directives sur les salaires minimums etc... Pour autant, les mêmes logiques sont toujours à l'œuvre. Elles rendent vains les discours sur la « souveraineté » d'une partie des dirigeant-es européen-nes, sans qu'ils soient jamais accompagnés de la moindre initiative concrète.

En 1957, l'article 2 du Traité de Rome promettait un « développement harmonieux des activités économiques dans l'ensemble de la Communauté, une expansion continue et équilibrée, une stabilité accrue, un relèvement accéléré du niveau de vie et des relations plus étroites entre les États qu'elle réunit ». Les règles et politiques néolibérales et austéritaires, gravées dans le marbre des textes qui ont été imposés aux peuples, ont au contraire, depuis l'Acte unique jusqu'aux Traités de Maastricht ou de Lisbonne, généralisé la libre circulation des capitaux, la déréglementation à tout-va, la casse des droits sociaux les plus fondamentaux, la mise en concurrence des salarié-es sur tout le continent, la régression de la démocratie tant à l'échelle du continent que de tous ses pays membres. Elles ont encouragé les délocalisations ayant dévasté des régions entières et détruit des pans entiers de notre industrie. Elles ont provoqué l'accroissement de la pauvreté, qui concerne aujourd'hui plus d'un-e Européen-ne sur cinq. Et la dynamique de domination des plus fort-es sur les plus faibles aura fini par exacerber les divergences entre les nations et favoriser des dynamiques centrifuges.

Dans ce contexte de convulsions qui agitent la globalisation capitaliste, l'Union européenne affronte une crise majeure. Cette crise ne porte pas seulement de graves dangers pour les êtres humains et la planète, elle peut aussi ouvrir de nouvelles potentialités pour faire émerger une autre perspective pour le continent.

Dans le même temps, les dernières années ont vu s'accroître l'alignement de la politique étrangère de l'Union sur l'Otan et les intérêts des États-Unis. En dépit des effets de tribune de certain-es dirigeant-es européen-nes sur la « souveraineté européenne » et « l'autonomie stratégique » du continent, l'UE s'est donnée, en mars 2022, une « boussole stratégique » qui l'emprisonne dans une logique de blocs, c'est-à-dire dans une logique de guerre.

Logique austéritaire et logique belliciste sont les deux dimensions d'une même dérive. L'une et l'autre aboutissent à faire payer la crise et la guerre aux peuples. L'exacerbation des tensions économiques et commerciales provoque une montée des tensions géopolitiques. À leur tour, celles-ci peuvent mener à une généralisation des conflits. Au sein de l'Union européenne, les divergences d'intérêt produisent des rapports de force internes qui fissurent l'édifice. Les arbitrages systématiquement favorables au capital allemand et défavorables à la France et à l'Europe du Sud ont, par exemple, miné la confiance dans la construction européenne. La montée des droites réactionnaires et des extrêmes droites, au détriment des forces progressistes, en est une des conséquences majeures.

Les retombées politiques en sont d'ores et déjà perceptibles. Les conservateurs envisagent des alliances nouvelles avec une partie de l'extrême droite. Cette dernière est désormais au pouvoir dans cinq des 27 pays de l'Union, et elle progresse dangereusement dans de nombreux pays. Elle impose même ses priorités politiques aux décisions européennes. C'est patent pour les politiques migratoires, menées au mépris du droit international, et bien souvent de la vie des migrant-es.

Dans le même temps, dans la mesure où elles se dérobent à la confrontation indispensable avec le capital, et qu'elles renoncent ce faisant à changer le rapport des forces, la social-démocratie et les écologistes s'engagent dans une dynamique fédéraliste et atlantiste incapable de répondre aux exigences populaires.

Dans toute l'Union européenne, la gauche se retrouve donc confrontée à des enjeux historiques et à un véritable défi de civilisation. Pour répondre aux défis communs, une nouvelle construction européenne, de peuples et de nations libres, souverains et associés, est urgente.

Ni impasse nationaliste, ni surenchère fédéraliste : une Europe des peuples et des nations libres, souverains et associés.

L'échec de la construction néolibérale et capitaliste de l'actuelle Union montre combien il est indispensable d'ouvrir une nouvelle voie pour les peuples, qui leur permette de reprendre la main sur leurs destins. Reprendre la main, en France comme en Europe, c'est recouvrer la maîtrise des choix et construire les coopérations nécessaires. C'est l'une des clés pour initier une nouvelle construction européenne.

Face aux défis auxquels nous confrontent l'état de l'actuelle UE et les convulsions de la globalisation capitaliste, la réponse ne peut être circonscrite aux seuls cadres nationaux. Nous avons besoin d'une Europe au service du progrès social et de la lutte contre le dérèglement climatique, de la démocratie et de la paix. Un nouveau saut fédéraliste et atlantiste, tel que le prépare une partie des classes dirigeantes européennes, ne ferait qu'éloigner davantage les peuples de l'enjeu européen. À l'inverse, ne parler que de « désobéissance » ou prôner un « Frexit » n'ouvrirait pas la moindre perspective positive.

L'objectif est aujourd'hui de conquérir la maîtrise des choix politiques, industriels, commerciaux, énergétiques, monétaires, agricoles, alimentaires, numériques et culturels. De développer les services publics et d'en faire des leviers de souveraineté démocratique, avec des pouvoirs d'intervention nouveaux des salarié-es et des usager-es, s'appuyant sur des financements à la hauteur des besoins échappant aux logiques de rentabilité.

Il s'agit, dans le même sens, d'aller vers des politiques de défense, reposant sur des coopérations démocratiquement maîtrisées entre les nations, dans l'objectif de dégager notre continent de la domination du capital et de l'hégémonie des États-Unis.

Nous proposons un projet européen qui oppose le principe de coopération au principe de concurrence. Un projet qui donne des droits aux citoyen-nes et aux salarié-es sur les décisions économiques stratégiques, plutôt que d'en faire la chasse gardée du capital et des technocrates. Un projet qui libère de la dictature des marchés financiers, en faisant de la création monétaire de la BCE un outil au service du développement social et écologique. Un projet qui s'adresse au monde des pays émergents pour un nouvel ordre international.

C'est au service de ce projet que nous entendons travailler à la construction de fronts d'entente sur des sujets communs répondant à des attentes populaires qui, dans tous les domaines, n'ont jamais été aussi criantes.

Il revient aux peuples de choisir démocratiquement les coopérations qu'ils bâtissent avec leurs voisins. Les délégations de pouvoirs au niveau européen doivent, en ce sens, correspondre à de réels besoins communs, et elles doivent donc toujours être approuvées et contrôlées par les citoyennes et les citoyens. En 2015, Jean-Claude Juncker, alors président de la Commission européenne, avait dit : « Il ne peut pas y avoir de choix démocratique contre les traités. » Nous pensons exactement l'inverse : il ne peut pas y avoir de traité contre les choix démocratiques.

Les gouvernements expriment à présent la volonté de rouvrir le débat sur les traités et les règles européennes. Chiche ! Ces changements ne sauraient toutefois ni relever de modifications cosmétiques des textes régissant aujourd'hui l'UE, ni aggraver encore les dynamiques inégalitaires, fédéralistes, atlantistes dont les Européen-nes n'ont que trop fait les frais.

C'est l'exigence que de nouveaux traités soient écrits que nous voulons porter dans cette campagne des élections européennes.

Nous appelons à ce que la France déroge aux règles européennes, à chaque fois que ces dernières ne correspondent pas aux intérêts des peuples européens et du peuple français. La France, deuxième contributrice au budget de l'Union et deuxième puissance économique de celle-ci, peut et doit appeler à la constitution de fronts d'entente entre pays, afin de faire respecter les volontés populaires. Ces fronts peuvent être différents selon les questions soulevées. Ils sont cependant un moyen de s'opposer aux règles austéritaires et libérales, portées par la Commission, votées par le Conseil des gouvernements et par le Parlement européens. Ils permettraient en outre de porter des alternatives à des règles qui remettent en cause les intérêts et la souveraineté des peuples.

Une gauche digne de ce nom ne saurait se contenter de vouloir amender à la marge les fondements néolibéraux de l'actuelle construction européenne, il lui faut porter l'exigence d'un changement radical. Un changement qui aille à la racine du problème : la domination du capital sur l'UE. Telle est notre conception de la rupture concrète, que nous souhaitons mettre à l'ordre du jour.

Ce changement ne pourra venir que de la mobilisation de l'immense majorité des Européen-nes, de toutes celles et tous ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, de la jeunesse qui est l'avenir du monde, des hommes et des femmes qui sont attachés à la démocratie et à l'universalité des droits humains. C'est la raison pour laquelle nous défendons l'idée de convoquer une Assemblée des peuples d'Europe. À charge, pour celle-ci, de regrouper les représentant-es des différents pays et de leurs forces sociales, dans le but de jeter les bases d'un nouveau traité.

2. POUR UNE EUROPE DES PEUPLES ET DES NATIONS LIBRES, SOUVERAINS ET ASSOCIÉS

5 orientations nouvelles

☆ 20 engagements pour la mandature

PREMIÈRE ORIENTATION

Garantir la souveraineté démocratique des peuples

- ☆ Pour lutter contre le retour de l'austérité européenne
- ☆ Pour refuser l'élargissement de l'UE
- ☆ Pour respecter les choix démocratiques souverains des peuples
- ☆ Pour construire des coopérations économiques mutuellement avantageuses, en faveur de l'emploi et des biens communs contre les traités de libre-échange

☆ Pour lutter contre le retour de l'austérité européenne

Le système capitaliste est en crise structurelle depuis plusieurs années.

Afin de garantir la conquête de nouveaux marchés, les classes possédantes européennes préparent le retour des règles austéritaires au détriment du monde du travail et des peuples. Le mouvement social a commencé à se mobiliser pour s'y opposer.

Cette politique austéritaire, qui a déjà démontré sa nocivité, aura des conséquences sociales désastreuses ; elle constituera une nouvelle attaque contre les services publics, comme les récentes annonces de Bruno le Maire le démontrent. Le respect de la souveraineté populaire est fondamental pour une autre construction européenne.

Il importe de construire le rapport de force politique qui permettra d'imposer tout de suite des politiques de conquêtes sociales et écologiques. En travaillant à de larges rassemblements autour de mesures concrètes, radicales et applicables maintenant, nous entendons créer les conditions d'une transformation en profondeur des objectifs de l'Union européenne et de ses bases, d'un changement des traités.

Nous refusons le retour des règles budgétaires austéritaires, même sous une forme prétendument aménagée. Cette politique a démontré son inefficacité en faisant de l'UE une zone de faible développement, d'innovation réduite, de pessimisme grandissant, en retard sur les États-Unis et la Chine.

C'est pourquoi la tenue d'un référendum à ce propos relève d'une exigence démocratique élémentaire, le peuple de France, autant que ses voisins, devant pouvoir se prononcer sur une question qui engage l'avenir. Nous proposons de remplacer le pacte budgétaire, le « semestre européen », et le Traité de coordination, de stabilité et de gouvernance (TSCG) par un pacte social et démocratique de développement soutenable. À charge, pour celui-ci, de permettre le financement d'une nouvelle industrialisation, le développement des services publics, et la mise en oeuvre d'une écologie populaire.

Nous voulons mettre un terme à l'obsession des « équilibres budgétaires » et des « réformes structurelles ». Même si l'Union n'a officiellement que peu de pouvoirs en matière de salaires, ses injonctions pèsent lourd sur les conditions de rémunération. La majorité du salariat européen a été violemment frappée par l'inflation. Les prix se sont envolés, particulièrement dans l'énergie et l'alimentation. Mais, entre 2022 et 2023, les salaires réels n'ont augmenté qu'aux Pays-Bas et en Belgique. Ce phénomène est apparu avant la guerre en Ukraine. Entre 2019 et 2022, le salaire réel moyen n'a augmenté que dans cinq pays, en Italie il s'est effondré de 10,6 %, en Suède de 8 %, en Espagne de 5,3 %, en Allemagne de 4,4 %. En France, il a péniblement progressé de 1,3 %.

Nous proposons une autre politique budgétaire et monétaire. Elle est la condition de l'augmentation des revenus des Européens et des Européennes. L'austérité a coûté cher tant en matière d'emplois et de salaires, que de dynamisme économique et technologique. Au cours des années 2010, l'Europe a décroché et elle ne rattrape pas son retard en ce milieu de décennie. Au lieu d'étouffer la croissance, il faut relancer l'activité ! En même temps que le pacte budgétaire doit être abandonné, la Banque centrale européenne doit réviser ses taux d'intérêt à la baisse et, surtout, soutenir l'effort d'investissement des États, comme elle l'a fait lors du Covid.

Pour refuser l'élargissement de l'Union Européenne

Un nouvel élargissement de l'Union européenne à huit pays et à 60 millions d'habitantes supplémentaires ne ferait qu'aggraver le dumping social.

Nul ne peut ignorer que les précédents élargissements avaient profondément modifié les équilibres économiques et politiques en Europe, la France avec l'Europe du Sud y ayant particulièrement perdu. Notre industrie a été délocalisée à l'Est et le rapport de force intra-européen s'est modifié à l'avantage de l'Allemagne.

Les élargissements des années 2000-2010 ont produit des résultats très contrastés. Le volet économique des « critères de Copenhague », avec leurs plans d'ajustements structurels, ont provoqué le démantèlement et la privatisation des services et institutions publiques de ces pays. Des pays comme la Pologne, la République tchèque ou la Hongrie se sont renforcés économiquement, mais leur situation sociale est médiocre, et les salaires y restent bas (le salaire minimum ne dépasse pas 600 euros). Leurs gouvernements continuent de miser sur les écarts de rémunérations avec l'Ouest pour attirer les entreprises.

La solidarité avec l'Ukraine, la Moldavie et les pays des Balkans est indispensable. Mais aucun de ces pays n'est prêt à franchir le cap de l'adhésion dans un avenir proche. La plupart d'entre eux connaissent une corruption endémique, l'État de droit y est particulièrement déficient (les exemples polonais et hongrois montrent que l'adhésion à l'UE ne règle pas magiquement des problèmes de cette nature), et l'appareil productif y est très délabré. Une adhésion accélérée serait donc une adhésion bâclée.

Si les pays candidats ne sont pas prêts à l'adhésion, l'UE n'est pas davantage en condition de les accueillir. Que deviendra la politique agricole commune (PAC) si un géant agricole comme l'Ukraine devient membre à part entière ? Pour nos agricultrices et agriculteurs, ce serait une double peine : déjà concurrencés par les exploitations géantes et le coût de la main d'œuvre ukrainienne (environ 180 euros par mois), ils verraient en outre les subventions de la politique agricole commune fondre comme neige au soleil. Ce serait le coup de grâce pour notre ruralité.

Enfin, dès lors qu'une Europe à 36 serait politiquement ingérable, il faudrait généraliser tous les votes à la majorité et supprimer la règle de l'unanimité, au détriment de la souveraineté des États. Si les dirigeants européens persistent dans leur projet, il faudra consulter les Français-es par référendum.

Non seulement l'élargissement de l'UE actuelle ne ferait qu'aggraver les différences de développement entre pays, mais il ne permettrait pas la définition d'un projet émancipateur au service de tous et toutes.

Il convient donc plutôt de proposer aux États voisins de l'Union de constituer avec elle un Forum politique d'échanges et d'élaboration de politiques communes mutuellement avantageuses. Dans cette perspective, la politique de voisinage devrait être entièrement refondée, et les accords d'associations réécrits afin de pouvoir développer le maximum de partenariats justes, sans pour autant que les pays proches deviennent de nouveaux États membres.

Pour le respect des choix démocratiques souverains des peuples

Traité libéral après traité libéral, l'Union européenne s'est construite sans l'assentiment des peuples. Le choix du peuple français de refuser, en 2005, le Traité constitutionnel européen n'a pas été respecté. La Grèce a été écrasée en 2015. Le respect des choix souverains des peuples et des nations est pourtant la condition et le levier de réelles coopérations européennes. Reprendre la main sur les orientations et les décisions de l'UE impose un certain nombre de ruptures pratiques avec son fonctionnement actuel.

Nous voulons faire appliquer le principe de subsidiarité démocratique à l'échelle européenne.

Selon ce principe, l'Union doit se concentrer sur les sujets d'intérêt européen. Il existe théoriquement dans les traités (article 5 du Traité sur l'Union européenne), mais il n'est guère appliqué. La Commission européenne ne doit plus avoir l'initiative des lois mais devenir un exécutif du Conseil et du Parlement européens, émancipé du droit de la concurrence.

Nous souhaitons ancrer le droit européen dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme et le droit international, sans qu'il se substitue aux droits sociaux, économiques, démocratiques et environnementaux garantis par les Constitutions et les lois des États.

Dans ces domaines, il faut remettre en cause le principe de primauté du droit européen sur le droit national, primauté qui n'est pas inscrite dans les traités mais relève de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE). Le droit communautaire ne peut en effet déroger aux principes constitutionnels des États membres.

Nous appelons à garantir la primauté de la Constitution française, et celles des autres États membres, sur le droit européen. La CJUE considère que le droit européen est supérieur à toutes les normes nationales, y compris aux Constitutions. C'est d'autant plus inacceptable que, bien souvent, cette cour rend des jugements défavorables aux travailleuses et travailleurs et aux services publics, au nom de la « concurrence libre et non faussée ». D'ailleurs, l'Allemagne pour sa part ne reconnaît pas la primauté du droit européen dans sa Loi fondamentale.

Nous proposons que l'on puisse déroger aux règles des traités et aux directives européennes qui vont à l'encontre des intérêts démocratiques, sociaux et économiques du peuple de France et du monde du travail. La France doit, dans ce cadre, s'atteler à la construction des fronts d'entente en Europe, à la fois pour bloquer les dynamiques antidémocratiques et antisociales à l'œuvre, mais également pour faire émerger des alternatives sur des sujets précis. Si cela se révèle impossible, la France doit se garder la possibilité de ne pas appliquer les règles qui rendent possibles des régressions sociales.


Nous préconisons qu'avant chaque sommet européen, en France, un mandat du Parlement soit délivré à l'exécutif. Celui-ci ne doit pas pouvoir y déroger et il lui faudra en rendre compte devant la représentation nationale. D'autres pays d'Europe le font, et cela leur donne plus de force dans les négociations.

Nous voulons que soit révisée la procédure législative européenne afin d'y associer effectivement les Parlements nationaux. Il faut en finir avec la multiplication des règlements (qui s'appliquent directement, sans passer par les Parlements nationaux), au détriment des directives (qui, elles, doivent être transposées par les Parlements nationaux). Durant la législature 1999-2004, les directives représentaient 60 % des textes législatifs ; 20 ans plus tard, elles n'en représentent plus que 18 %. L'avis des Parlements des États membres n'est plus que rarement pris en compte. Si, lors de cette procédure, un État juge que ses intérêts sociaux, démocratiques et économiques fondamentaux sont bafoués, il doit pouvoir s'y opposer.

Nous exigeons la transparence dans les institutions de l'UE. Une échelle salariale de 1 à 10 doit être mise en place dans les instances européennes. Il faut mettre fin aux conflits d'intérêt, en interdisant durant sept ans les pratiques de « pantouflage », c'est-à-dire la possibilité que les commissaires et eurodéputé-es puissent travailler pour des lobbys ou multinationales tout au long de cette période.

Nous nous opposons à la suppression des règles d'unanimité en matière de défense et de politique extérieure qui ne ferait qu'accentuer l'alignement sur l'Otan. Aujourd'hui, la majorité des États membres alignent leur défense et leur diplomatie sur celle des États-Unis, via l'Otan notamment. Si la règle de l'unanimité disparaissait, c'est l'alignement « euro-atlantique » qui deviendrait la règle. La France doit toujours porter une voix singulière et indépendante sur la scène internationale. Comme les autres États, elle doit pouvoir garder son indépendance et sa souveraineté en matière de défense et de diplomatie.

Nous appelons au respect de l'intégralité des accords de paix de 1998 en Irlande, dits « Accords du Vendredi saint », mettant fin à la période des troubles qui ont ensanglanté l'Irlande du Nord, et qui comprennent la possibilité d'un référendum pour l'unité irlandaise.

 **Pour construire des coopérations économiques mutuellement avantageuses, en faveur de l'emploi et des biens communs contre les traités de libre-échange**

Le libre-échange n'est pas créateur d'emplois. C'est, au contraire, un accélérateur de délocalisations qui ne génère pas d'essor économique. Les accords de libre-échange sont incompatibles avec le progrès social, écologique, la souveraineté industrielle et alimentaire. Ils génèrent, en revanche, des profits considérables pour les firmes multinationales. Il nous faut construire de nouveaux traités internationaux, visant au codéveloppement humain, social, écologique.

Nous appelons à la dénonciation des traités de libre-échange et à la suspension des négociations en cours (UE-Mercosur, UE-Kenya, UE-Chili, Nouvelle-Zélande...). En 2023, le Parlement européen a validé des « accords de libre-échange de nouvelle génération ». Ces accords ont reçu le soutien de la majorité des sociaux-démocrates et des écologistes. Ils ne permettront pourtant pas le respect des grands principes sociaux (conventions de l'Organisation internationale du travail) et environnementaux (accord de Paris sur le climat, charte de la biodiversité...) dans la mesure où les sanctions possibles sont uniquement « non-financières » et qu'elles sont soumises à des conditions drastiques empêchant leur mise en œuvre effective.

DEUXIÈME ORIENTATION

Promouvoir la paix et la sécurité collective

- ☆ Pour imposer une réelle autonomie stratégique.
- ☆ Pour impulser un espace méditerranéen de coopérations.
- ☆ Pour bâtir un nouvel ordre du monde.

☆ Pour imposer une réelle autonomie stratégique

Les classes dirigeantes européennes, Emmanuel Macron en tête, invoquent désormais la nécessité d'une autonomie stratégique en matière de défense et de politique industrielle. Mais ce ne sont là que des effets de tribune. Il n'y a pas d'autonomie stratégique possible dans le cadre contraint des politiques de l'Otan, bras armé des États-Unis, c'est-à-dire dans une approche de blocs, ni dans une économie livrée aux règles du marché et de la concurrence. Une véritable autonomie stratégique suppose une politique de défense et de sécurité collective souveraine, des industries de défense servant la défense nationale, et une politique de paix et de sécurité collective.

Nous proposons la mise en place d'une coalition pour la paix en Ukraine. Nous réitérons notre condamnation de l'invasion de l'Ukraine par le régime russe de Vladimir Poutine. L'Ukraine a le droit de se défendre et doit continuer à être aidée pour ce faire, sur les plans humanitaire et militaire. Après deux ans de guerre et plusieurs centaines de milliers de victimes, il n'existera pas de solution militaire à ce conflit. C'est pourquoi nous refusons toute escalade, qui prendrait la forme de la fourniture d'armes offensives capables de frapper le territoire russe ou de l'envoi de troupes au sol. Il convient au contraire de sortir de l'engrenage du militarisme et d'agir en faveur d'un cessez-le-feu et d'une solution diplomatique négociée, rétablissant le droit et la sécurité en Europe. La France, du fait de sa place et de son histoire singulière en Europe, a un rôle essentiel à jouer. Avec les pays de l'UE qui le souhaiteront, elle doit prendre l'initiative de former une coalition internationale pour la paix, en toute indépendance de l'Otan et des États-Unis. Nous pensons que la paix doit se construire sur les principes suivants : l'indépendance de l'Ukraine et le retrait des troupes russes ; la neutralité du pays sous garanties de la communauté internationale et de l'ONU ; l'ouverture, sur ces bases, d'un processus négocié restaurant la paix entre les peuples ukrainien et russe, entre tous les peuples d'Europe, traitant les sujets de tension qui se sont accumulés en Europe depuis la fin de la Guerre froide. Les peuples russe et ukrainien ont droit à la paix et à la sécurité.

La suppression des droits de douane tout comme le non respect des normes européennes, flagrant dans le Ceta, dans l'accord avec la Nouvelle-Zélande ou dans le projet d'accord avec le Mercosur, aggravent la concurrence déloyale. Les privilèges accordés aux « investisseurs », qui règlent leurs litiges devant des juridictions spéciales instituées pour garantir leurs profits présents et futurs, empêchent les États de mener des politiques progressistes et écologiquement ambitieuses.

Ces accords ne permettent pas le développement des pays « du Sud ». Les nouveaux accords, conclus avec l'Afrique ou l'Amérique latine, notamment sur les « matières et les minerais critiques et stratégiques », ne permettent pas un développement mutuel et partagé avec les États et populations détenteurs des ressources. Au contraire, en République démocratique du Congo (RDC) ou au Chili par exemple, ils organisent un véritable pillage des minerais, dans une logique de domination néocoloniale. Ils s'appliquent sans la moindre considération pour les conditions sociales désastreuses que subissent les travailleurs ou pour les normes environnementales.

Nous agissons afin que l'Europe se mette enfin au service des peuples. Elle doit, à cette fin, radicalement changer de politique commerciale. Une négociation doit s'engager en faveur de nouveaux traités internationaux, de coopération et de maîtrise des échanges comme des investissements. Ils devront être au service de l'emploi et des biens communs (santé, environnement, alimentation, énergie...), favoriser la souveraineté économique, alimentaire, industrielle et agricole des peuples. C'est ainsi que l'on atteindra un juste échange, favorable au codéveloppement humain, social et écologique.

Une politique commerciale ne pénalisant plus les pays partenaires et leurs travailleurs et travailleuses suppose d'en finir avec les privilèges des « investisseurs ». Elle implique de garantir le droit des États de légiférer en matière sociale et environnementale.

APRÈS LE REJET DU CETA PAR LE SÉNAT

Même minoritaire et dans l'opposition, les sénatrices et sénateurs communistes du groupe CRCE-K ont fait la démonstration de leur efficacité, en mettant aux voix la ratification du Ceta, et en obtenant son rejet par la Chambre haute. Le débat doit continuer à l'Assemblée nationale, ce que le gouvernement fait tant pour éviter.

Il pensait pouvoir piétiner tranquillement la démocratie en mettant en œuvre le traité sans l'avoir fait ratifier par le Parlement. Il a été mis en échec, témoignant du fort rejet que suscitent ces traités de libre-échange, extrêmement dangereux pour les droits sociaux et les exigences environnementales. Il faut que ce traité soit définitivement rejeté.

Nous agissons en faveur d'une réelle autonomie stratégique. Celle-ci appelle des négociations en vue d'un traité de sécurité collective, respectant la souveraineté de chaque pays, fournissant un cadre commun pour une coopération entre États. C'est de la construction d'une réelle autonomie stratégique, dégagée de la domination de l'Otan, dont l'Europe a le plus urgent besoin. Un tel traité permettrait de relancer les négociations en faveur d'un désarmement global et multilatéral en Europe et dans le monde, en premier lieu dans le domaine nucléaire. S'inscrivant dans le cadre des principes de la Charte des Nations unies, il devrait par conséquent être placé au service de la sécurité de l'ensemble de ses membres. De par sa nature et son histoire, qui en font un instrument de l'impérialisme des États-Unis, l'Otan ne peut répondre à cette exigence. Elle a donc vocation à être dissoute dans le cadre d'une refonte du système de sécurité collective européenne. Dans l'immédiat, pour retrouver la pleine indépendance de ses décisions, la France se doit de sortir du commandement militaire de l'organisation atlantique et remettre en cause le partenariat stratégique qui la lie à l'UE.

Nous refusons que la politique de défense soit imposée aux peuples. Les choix stratégiques de la politique de défense doivent en premier lieu relever de la souveraineté des peuples. Nous nous opposons, en ce sens, aux projets d'une armée européenne. Des coopérations sont cependant nécessaires pour répondre aux intérêts et aux problématiques communes, aux besoins de défense. Mais elles doivent toujours s'organiser dans une logique de désescalade et de détente. Il importe dès lors qu'une défense européenne, prenant en compte la diversité des nations, repose à la fois sur des coopérations entre nations souveraines et sur un cadre commun de paix et de sécurité collective européen. C'est ce projet qui nous anime.

Nous agissons en faveur d'une industrie de défense française et européenne. Vue de Washington, l'adhésion d'un pays à l'Otan est aussi la promesse de juteux contrats d'armements avec le complexe militaro-industriel américain. Pendant que la Commission européenne parle « d'autonomie stratégique », les États se fournissent, pour la plupart d'entre eux, outre-Atlantique. La France se doit de protéger ses industries de défense et l'Union européenne se doit de privilégier les industries de défense européennes et de garantir qu'elles demeurent sous contrôle public.

Nous appelons à la ratification du traité Traité d'interdiction des armes nucléaires (Tian) de l'ONU, dans l'optique d'un désarmement global, multilatéral et négocié, en premier lieu en matière nucléaire. La France et les pays européens pourraient, dans un premier temps, assister comme observateurs à la réunion des États parties prenantes de ce traité.

Pour impulser un espace méditerranéen de coopérations

Le bassin méditerranéen se transforme en lieu de désastres : désastres pour les migrants (selon l'ONU, en 2023, plus de 2500 hommes, femmes et enfants sont morts ou disparus en Méditerranée), augmentation des tensions militaires, désastres écologiques... Pourtant, des coopérations sont nécessaires et possibles entre États qui partagent un accès à la même mer.

Nous militons pour une nouvelle politique migratoire fondée sur l'accueil, l'intégration et les coopérations. Une politique qui lutte contre les causes de l'exil, respectueuse des souverainetés en Europe autant que du droit international. Une politique à même d'harmoniser les orientations européennes, de réguler les phénomènes migratoires dans le respect des droits des personnes concernées, afin d'assurer un accord durable. La politique d'aide au développement des pays d'origine doit devenir une priorité de l'Union, afin de lutter efficacement contre les causes qui contraignent à l'exil : délabrements sociaux, crises économiques, crise climatique, discriminations, terrorisme... Il importe que les politiques migratoires respectent le droit international : la Déclaration universelle des droits de l'Homme (1948) et la Convention de Genève relative au statut des réfugiés. De nouvelles politiques, humaines et justes, coordonnées et solidaires, sont indispensables pour réguler l'immigration à l'échelle européenne.

Ainsi :

- ✦ Des voies légales et sûres doivent être instaurées, et le sauvetage en mer doit être protégé, afin que nul ne meurt plus en Méditerranée ou aux frontières de l'Union ;

- ✦ Le pacte asile-migration, prochainement soumis au Parlement européen, doit être rejeté et les accords de Dublin abrogés, car ils n'apportent aucune sécurité aux populations européennes, accroissent les souffrances subies par les personnes migrantes et ne traitent pas les raisons qui les poussent à l'exil ;

- ✦ Les personnes exilées arrivant dans un pays de l'UE doivent pouvoir accéder à tous les soins de façon inconditionnelle, et ce conformément au droit international ;

- ✦ Les travailleuses et travailleurs migrants dits « sans papiers » doivent être régularisés ;

- ✦ L'externalisation des frontières de l'Union européenne doit être abolie, car il en va de la dignité des personnes fuyant leurs pays d'origine ;

- ✦ L'organisation et les missions de Frontex doivent être totalement refondées, et cette agence doit être placée sous le contrôle démocratique des États afin d'en finir avec les scandales qui l'ont éclaboussée ;

- ✦ Les droits fondamentaux des personnes doivent être scrupuleusement garantis dans le cadre des accords ou déclarations de coopération liant des États en matière migratoire ;

+ Une clé de répartition doit être créée, et une solidarité d'accueil entre les États membres mise en œuvre ;

+ Le conditionnement de l'Aide publique au développement (APD) à l'externalisation des frontières doit être proscrit, comme cela est spécifié dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement (2005), le Programme d'action d'Accra (2008) et le Partenariat de Busan (2011).

Nous proposons l'organisation d'un sommet annuel UE-Méditerranée. Il s'agit de promouvoir les politiques de coopération, de développement partagé, de droits humains et de paix, de sécurité collective dans le bassin méditerranéen.

Nous sommes favorables à la reprise des négociations sur la question chypriote gelées depuis 2017. Chypre est un pays de l'UE dont la moitié du territoire est occupée par la Turquie ou soustraite à la souveraineté de son peuple (bases extraterritoriales britanniques). L'Union doit défendre la réunification de Chypre sur la base d'une fédération bi-zonale, bi-communautaire à souveraineté internationale unique. L'UE doit en outre faire respecter l'intégralité de la zone économique exclusive (ZEE) chypriote.

Nous appelons à développer les coopérations économiques et culturelles. L'Union européenne doit favoriser les échanges entre les cultures, les artistes et les professionnels de la culture et du spectacle, sur la base de la connaissance et du respect mutuel. En ce qui concerne les artistes hors UE, et notamment ceux de l'espace méditerranéen, leur entrée et leur séjour en Europe doivent être facilités, et l'accueil de leurs créations facilité. L'UE doit également réagir aux difficultés croissantes rencontrées par l'octroi de visas aux artistes et organismes professionnels du secteur du spectacle vivant, notamment musical, travaillant à un niveau international lors de tournées ou résidences artistiques.

Pour bâtir un nouvel ordre du monde

L'Union européenne s'enferme dans une politique de blocs, alors qu'émergent, des convulsions de la mondialisation capitaliste, des puissances nouvelles qui rebattent les cartes internationales. Jeter les bases de relations internationales plus solidaires, plus coopératives et plus pacifiques, jouer la carte du multilatéralisme permettraient d'affirmer une ambition à la mesure des urgences économiques, climatiques et sécuritaires de notre époque.

Nous nous battons pour l'application de la Charte des Nations unies et en défense des principes universels qui sont ceux de la Déclaration universelle des droits humains de 1948 comme de la Convention européenne des droits humains de 1950 et de ses protocoles additionnels.

Les résolutions de l'ONU sont le fondement du droit international.

La diplomatie en Europe a le devoir de les faire respecter. L'UE doit également refuser de subordonner ses intérêts à ceux des États-Unis, notamment en Amérique latine. Il lui faut agir pour que Cuba soit retiré de la liste des États soutenant le terrorisme comme pour la levée du blocus, et elle doit prendre toutes les mesures nécessaires contre ses mécanismes extraterritoriaux (chapitre 3 de la loi Helms Burton) qui portent atteinte à la politique commerciale et économique de nos pays et entreprises.

Nous considérons que l'un des chantiers diplomatiques prioritaires de l'Europe devrait être la lutte contre ce qu'on appelle « l'extra territorialité du droit américain ».

Cet impérialisme est parfaitement scandaleux et contraire à tous les principes du droit. L'UE dispose pourtant d'instruments législatifs pour riposter, mais elle ne les utilise pas. Il lui incombe de se faire respecter et d'indiquer clairement aux États-Unis qu'elle ne se fera plus tordre les bras.

L'ITAR

L'ITAR (International Traffic in Arms Regulations) est une réglementation américaine qui contrôle la fabrication, la vente et la distribution d'objets et de services liés à la défense et à l'espace, tels que définis dans l'USML (United States Munitions List).

L'extraterritorialité des lois américaines oblige tout industriel non américain à s'y conformer, dès lors qu'il gère l'approvisionnement et la réexportation de produits soumis aux Itar ou aux EAR (Export Administration Regulations). En résultent une dépendance, des pressions, voire des amendes susceptibles de pénaliser lourdement les entreprises européennes.

L'Union européenne doit refuser de se conformer à ces clauses et mettre en place un système d'interdiction/exclusion des clauses Itar et EAR pour les entreprises européennes.

Nous défendons les droits humains, les droits et libertés individuelles et collectives, la liberté d'expression et d'opinion, la liberté de la presse et nous luttons contre les persécutions, le racisme et l'antisémitisme.

Ces principes doivent s'appliquer en toute circonstance et ne peuvent être à géométrie variable. Les objectifs définis par la Charte des Nations unies et les Objectifs de développement durable de l'ONU doivent être mis en œuvre ; cela concerne par exemple l'objectif d'égalité femmes-hommes et la défense des droits des femmes, l'éradication de la pauvreté et de la faim. Il doit appartenir à chaque commissaire européen-ne d'élaborer une feuille de route sur la manière dont ses services comptent les réaliser et donc atteindre l'Agenda 2030.

Nous militons pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. Cela passe par un cessez-le-feu immédiat et permanent pour arrêter les crimes de guerre et le massacre de masse en cours à Gaza, pour arrêter le nettoyage ethnique en Cisjordanie et à Jérusalem-Est. L'UE doit agir afin que l'État d'Israël se conforme aux décisions de la Cour internationale de justice (CIJ) et prenne toutes les mesures nécessaires pour prévenir tout risque de génocide, notamment en levant les blocages de convois humanitaires et en permettant l'accès de la population de Gaza à l'alimentation, à l'eau et aux ressources nécessaires à sa survie. Elle doit également agir pour la libération des otages capturés par le Hamas lors de ses attaques terroristes du 7 octobre 2023. Une paix dans la justice exige, conformément à la résolution du Parlement européen de décembre 2014, la reconnaissance d'un État indépendant et viable de Palestine aux côtés d'Israël, sur la base des frontières de 1967 avec Jérusalem-Est pour capitale. Ce qui implique la fin du blocus de Gaza et du processus d'annexion en cours de la Cisjordanie et de Jérusalem-Est. L'UE doit prendre toutes les initiatives nécessaires à la protection internationale du peuple palestinien. À cette fin, il s'impose de suspendre l'accord d'association UE-Israël et de décréter un embargo sur les armes à destination de l'armée israélienne, conformément à la décision du Conseil 2008/944/CFSP, tant que le gouvernement de l'État d'Israël ne respectera pas le droit international ; des sanctions doivent également être prises contre les organisations de colons.

Nous appelons l'Union à assister le peuple arménien menacé à nouveau dans son existence. Elle doit dénoncer l'accord gazier passé avec l'Azerbaïdjan en 2022, tant que les droits nationaux du peuple arménien sont menacés.

Nous voulons le respect de la souveraineté des peuples en matière monétaire, un véritable développement économique au service de l'humain et de l'environnement. Il doit, en ce sens, être mis fin au franc CFA/ECO, lié à l'euro, dans l'objectif de coopérations monétaires que les peuples souverains des États de la zone doivent pouvoir choisir librement.

Nous souhaitons que l'Europe s'inscrive dans la dédollarisation des échanges internationaux et travaille à l'édification d'une monnaie commune, indépendante du dollar et de toute tentative de domination unilatérale.

Il lui faut soutenir les initiatives qui vont dans ce sens, par une alliance avec les pays émergents. Les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international (FMI) pourraient contribuer à une telle initiative, en servant au financement de prêts à long terme et à faibles taux d'intérêt en faveur de projets répondant aux besoins de développement des biens communs et de l'emploi de tous les pays.

La France doit agir pour une réforme profonde du FMI qui modifierait les droits de vote des pays et supprimerait le veto des États-Unis, octroyant des droits de vote plus équitables aux pays du Sud.

Nous proposons la tenue d'une conférence internationale sur la dette. Réunie sur l'égide de l'ONU, elle aurait pour objet d'évaluer un rééchélonnement des dettes, afin qu'elles ne soient plus un instrument de domination des nations, de la part d'autres États, des marchés spéculatifs et des banques. Comme première étape, la dette Covid doit être annulée. Le crédit doit être orienté en faveur de l'emploi, de la formation, de la transition écologique.

Nous agissons pour une diplomatie résolument féministe. L'Union européenne doit proposer aux Nations unies que la convention sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique devienne un traité international. Elle doit lutter contre la traite des êtres humains. Les questions de genre doivent être prises en compte dans l'ensemble des politiques de l'Union, pour combattre l'aggravation des inégalités de genre ou empêcher qu'il s'en crée de nouvelles. L'UE doit s'engager en faveur d'un nouvel objectif de 20 % des financements (contre 5 % actuellement) concernant l'égalité de genre, conformément aux recommandations de l'OCDE. Un fonds féministe, visant à soutenir les politiques internationales de lutte contre les violences faites aux femmes et en faveur de l'égalité de genre, doit être créé et s'intégrer à la politique d'aide publique au codéveloppement de l'UE.

Nous nous engageons en faveur d'une lutte effective contre l'évasion fiscale au niveau international. Cela passe par la création, sous l'égide de l'ONU, d'une nouvelle institution, gérée démocratiquement, ayant en charge la coordination mondiale du combat contre l'évasion fiscale et le contrôle de l'activité des multinationales. Une COP (Conference of Parties) mondiale permettrait de faire avancer les objectifs de justice sociale et fiscale.

Nous proposons la taxation des transactions financières internationales. La taxation européenne des transactions sur le marché des changes et sur les marchés de titres financiers et de leurs produits dérivés doit être renforcée. Une négociation mondiale devra la compléter en vue de la généralisation de ce dispositif.

Nous œuvrons pour la réforme de l'aide publique au codéveloppement. Les besoins humanitaires ont augmenté de 25 % par rapport à 2022 et, selon la Banque mondiale, jusqu'à 95 millions de personnes ont sombré dans l'extrême pauvreté en 2022 à la suite de la crise sanitaire du Covid. Il s'impose de porter à hauteur de 1 300 milliards de dollars par an une aide pour les pays qui n'ont pas les moyens d'atteindre les objectifs de lutte contre le dérèglement climatique.

Les États de l'UE doivent être incités à porter à 0,7% de leur revenu national brut, au minimum, l'aide publique au codéveloppement. Une très grande attention doit être portée à la maîtrise d'ouvrage et à la réalisation, par les États, les entreprises et la société civile des pays concernés, de leurs projets de développement économique, social et humain, ainsi que de leurs politiques de transition écologique. Au moins 50 % de l'aide doivent être consacrés aux pays les moins avancés (PMA) et aux services sociaux fondamentaux. Les États membres doivent être encouragés à signer l'Appel à l'action humanitaire. Les régimes de sanction et les politiques antiterroristes ne sauraient ni empêcher ni limiter l'aide publique au codéveloppement. La résolution 2664 de l'ONU, en date de 2022, sur l'exemption humanitaire des régimes de sanctions doit être appliquée à celles que l'UE et les États membres ont prises.

Nous agissons en solidarité avec les Outre-Mer.

Les traités européens accordent, aux départements, régions et collectivités d'Outre-Mer, le statut de région « ultra-périphérique ». Ils leur reconnaissent des « spécificités » qui ne sont qu'un constat géographique, sans prendre en compte vraiment une réalité économique et sociale marquée par un mal-développement. Un accord d'association spécifique avec l'UE doit donc être conclu, dans le cadre d'un partenariat nouveau, dans le but d'assurer aux collectivités dites d'Outre-Mer la souveraineté alimentaire, de substituer leur production locale aux produits d'importation, d'y développer l'emploi, d'y préserver l'octroi de mer comme instrument de régulation économique et source de richesses, d'y favoriser les coopérations.

TROISIÈME ORIENTATION

Prendre le pouvoir sur le capital

- ☆ Pour favoriser une nouvelle industrialisation et lutter contre les délocalisations.
- ☆ Pour promouvoir une écologie populaire et garantir notre souveraineté énergétique.
- ☆ Pour construire une véritable politique agricole et alimentaire commune, assurant la transition agro-écologique
- ☆ Pour défendre et développer la souveraineté numérique

☆ Pour favoriser une nouvelle industrialisation et lutter contre les délocalisations

Une véritable politique industrielle s'impose à l'échelle de l'Union. Elle doit être mutuellement avantageuse, respectueuse des intérêts stratégiques des pays, basée sur les coopérations nécessaires.

Des critères nouveaux doivent la fonder : de créations d'emplois, de hausse des salaires, de libertés syndicales effectives dans les entreprises. Cette politique doit faire l'objet d'un contrôle démocratique des aides publiques, de la part du Parlement européen, des parlements nationaux, mais aussi des syndicats au sein des entreprises.

Nous voulons mettre un terme aux privatisations, au dogme de la concurrence libre et non faussée, et à la dérégulation de l'État et de l'UE en matière sociale et environnementale.

Depuis plusieurs décennies, la France et l'UE ont permis aux multinationales de dévaster et démanteler nos grandes filières industrielles, empochant des milliards d'aides publiques sans contrepartie. Il faut faire primer la politique industrielle sur la politique de la concurrence et en finir avec le « dumping » fiscal, social et environnemental entre États membres de l'UE et avec les pays tiers.

Nous proposons de mettre en place un grand plan de relance et de redéfinition de la politique industrielle.

Cette nouvelle politique doit être garante des emplois et de nouveaux droits des salariées dans les entreprises. Pour cela, s'agissant de la France, il convient de relocaliser, renationaliser et socialiser des entreprises stratégiques fondamentales pour notre indépendance (énergie, eau, autoroutes...). Tous les pays de l'Union doivent pouvoir faire de même. Pour répondre aux grands enjeux d'avenir, et être en mesure de développer des services publics à la hauteur des besoins à populaires (transport, santé...), il faut œuvrer à de nouvelles coopérations entre secteurs d'activité à l'échelle continentale. Nos élu·es agiront pour que des sanctions sévères soient prises contre les délocalisations et pour construire de nouvelles coopérations industrielles en Europe.

Nous nous battons pour la relocalisation, la création de nouvelles filières industrielles et la maîtrise des filières stratégiques grâce à des nationalisations et des coopérations renforcées entre services publics et entreprises industrielles (énergie, transports, télécommunications...) avec des objectifs sociaux et environnementaux. À l'échelle de l'Union, nous défendons l'harmonisation des normes sociales et environnementales par le haut, et la nécessité de nouvelles coopérations entre les États. L'UE doit résister aux offensives des États-Unis et construire le rapport de force indispensable pour permettre aux nations de recouvrer leur souveraineté sur leurs outils industriels stratégiques.

Nous défendons la possibilité de prévenir d'éventuelles délocalisations et de préserver les actifs industriels (brevets et outils de production). Cela suppose l'application, par les pays membre de l'UE, du périmètre du décret relatif aux investissements étrangers soumis à autorisation préalable du 14 mai 2014.

Cela implique également de favoriser une prise de contrôle rapide, directe, temporaire ou permanente, des entreprises menacées par des acteurs publics.

Nous proposons que la Banque centrale européenne (BCE) et la Banque européenne d'investissement (BEI) appuient cette nouvelle industrialisation. Cela passe par une nouvelle sélectivité de la politique monétaire, abaissant les taux pour les investissements des entreprises lorsqu'elles développent l'emploi, la formation, les salaires, promeuvent l'égalité salariale et diminuent les rejets de gaz à effet de serre ; les taux doivent, à l'inverse, être fortement relevés lorsque les investissements et les prêts servent à supprimer des emplois, à délocaliser ou à financer la spéculation.

Nous voulons favoriser les circuits courts, industriels et agricoles, pour réduire les besoins en transports, en relocalisant les productions. Nous proposerons ainsi un grand plan européen de relocalisation. Nous défendrons l'instauration, comme en matière agricole, d'une obligation de traçabilité des produits industriels importés, jusqu'aux composants et matériaux, pour mieux informer et éclairer les consommateurs européens, de même que l'obligation de marquage d'origine des produits manufacturés, quel que soit leur lieu de production.

Nous agissons pour que soient lourdement taxés les produits réimportés, afin de lutter contre les délocalisations. Ce qui suppose l'instauration de clauses miroir, de barrières douanières tarifaires et normatives européennes ou nationales, préservant les productions locales et les circuits courts face aux importations de denrées ou de produits industriels provenant de pays à moindre exigence écologique ou sociale. De même nous proposons l'affectation du produit des droits de douane à l'État membre destinataire final des marchandises concernées et non, comme c'est le cas aujourd'hui, au premier État membre dans lequel ces biens transitent.

Nous souhaitons permettre une nouvelle industrialisation dans tous les États de l'UE, à la hauteur de la transition écologique nécessaire. Elle ne doit pas se contenter d'implanter des usines d'assemblage de composants fabriqués ailleurs. L'industrialisation doit s'opérer à partir d'instances de concertation démocratiques, associant les travailleurs et les travailleuses, comme les élu-es nationaux, et viser un équilibre géographique industriel dans l'ensemble de l'Union.

Nous entendons nous battre afin que la Commission cesse d'obliger les États mettant en place des aides publiques, par exemple le bonus écologique, à les verser quelle que soit l'origine du produit.

Les États-Unis ont réservé ces aides aux productions comportant au moins 50 % de composants made in USA. L'Europe n'a aucune raison d'agir différemment.

Cela permettra de développer sur le continent des filières intégrées de pompes à chaleur, de panneaux solaires, d'éoliennes, d'hydrogène et de batteries électriques.

Nous agissons en faveur d'une politique d'infrastructures européennes et de développement de l'emploi.

Elle permettrait, par exemple, de construire de grandes lignes ferroviaires, de renforcer nos ports afin de faire baisser les parts modales de l'aérien et du routier (qu'il s'agisse du fret ou du transport voyageurs), mais aussi de mettre en place un réseau très haut débit comme un *cloud* européen, de relancer le projet Galileo, de construire des hôpitaux, ou encore de réaliser des investissements publics massifs mettant fin à la pauvreté énergétique et améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments.

Nous proposons de mettre en oeuvre une politique portuaire ambitieuse. Les ports sont un élément-clé d'une réindustrialisation répondant aux besoins humains. Avec nos infrastructures ferroviaires, ils ont besoin d'investissements lourds, dans l'objectif de favoriser le couple fret ferroviaire/maritime et fluvial (il s'agit également du moyen de transport le plus écologique) en connectant nos ports aux corridors ferroviaires européens.

LA LIGNE LYON-TURIN : Un exemple devant être généralisé

Nous proposons, dans cette perspective, de porter à 25 milliards annuels (au lieu de 7 actuellement) le budget alloué au financement, en France, du plan d'infrastructures (réseau TGV, régénération du réseau ferré, investissement métropolitain, réseau de 100 000 km de voies cyclables.)

Nous sommes les défenseurs du « Made in Europe ». Les institutions de l'Union européenne doivent acheter prioritairement, et au minimum à la hauteur de 30 %, des produits, matériaux, dispositifs, logiciels et services fabriqués dans l'Union. L'octroi des subventions dans les domaines de la recherche (fondamentale et en « recherche et développement »), du développement industriel et de la culture, doit être conditionné à la production au sein de l'UE, à hauteur d'un minimum de 50 % des montants alloués.

CONTRÔLER L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES, pour de nouveaux pouvoirs pour les salariés et les citoyens

Alors que les institutions européennes ont adopté plusieurs législations durant cette mandature sur « la responsabilité sociale des entreprises », celles-ci restent en-deçà de la loi française de 2017 et des besoins humains et écologiques. Nous demandons :

- ✦ De conditionner les aides publiques à des objectifs sociaux et environnementaux, ainsi qu'au développement de l'emploi, de la formation et de l'investissement ;
- ✦ D'organiser le suivi et le contrôle des aides publiques avec la participation des élu·es et des représentant·es des salarié·es ;
- ✦ D'associer en amont, sur tous les projets ayant un impact sur leurs activités, les collectivités, les syndicats, les représentants des entreprises sous-traitantes, les syndicats d'entreprises ; un droit de veto doit être reconnu aux instances du personnels (les CSE), lorsqu'il s'agit de choix stratégiques impactant directement les salarié·es ;
- ✦ D'étendre la loi française de 2017 aux entreprises de moins de 500 salarié·es ;
- ✦ De faire assumer la responsabilité civile et pénale des crimes et délits commis dans les pays concernés par les entreprises investissant hors de l'UE, que ce soit directement ou par le biais de filiales ;
- ✦ De créer un observatoire public de surveillance des activités des entreprises européennes et des plans publics annuels de vigilance ;
- ✦ D'organiser une sélectivité du crédit en faveur des investissements porteurs d'emploi et de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Pour promouvoir une écologie populaire et garantir notre souveraineté énergétique

L'Europe s'est donné un objectif très ambitieux : diminuer de 55 %, au lieu de 40 % comme précédemment fixé, les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, par rapport à l'année de référence de 1990. Ce rythme très important de baisse apparaît incontournable pour atteindre la neutralité carbone en 2050. Or, y parvenir suppose des politiques écologiques ambitieuses, rationnelles et populaires, à l'inverse de l'approche du Green Deal proclamé par l'Union, qui reste lié au principe du marché et d'une certaine approche « punitive », contre-productive, de l'écologie.

Nous voulons en finir avec les directives européennes sur l'énergie. Elles promeuvent différents marchés carbone et la « bourse du CO2 » (système européen d'échange de quotas d'émissions : ETS) et la taxe carbone, laquelle permet aux grandes entreprises d'acheter leur droit à polluer et de spéculer. Il convient de mettre en place des normes contraignantes sur les grandes entreprises.

Nous proposons que la France incite l'UE à se fixer des objectifs portant sur l'empreinte carbone, et pas seulement sur les émissions territoriales ou la neutralité carbone en 2050. Cela suppose une relocalisation de son industrie et l'arrêt des processus d'externalisation de toutes les nuisances sur les autres continents.

L'Europe doit développer sur son sol des projets miniers, et prendre sa part dans la production de minéraux, métaux et terres rares avec un haut niveau de protection sociale comme de garanties des conditions de travail, et elle doit assumer sa politique climatique en acceptant sur son sol plus d'industries.

Nous en appelons à une lutte prioritaire contre les émissions de CO2, ne se limitant pas à la part d'énergies renouvelables dans les mix énergétiques des États membres.

La manière de baisser ses émissions, notamment le choix des énergies bas-carbone composant le mix énergétique doit rester du ressort des États (pour le renouvelable et le nucléaire) et échapper aux lobbies les plus actifs à Bruxelles.

Nous proposons de reprendre le traité Euratom, signé à Rome en 1957. Celui-ci a une valeur juridique, au même titre que les autres traités dont la mission était la création d'une puissante industrie nucléaire sous contrôle public. Or, la Commission s'oppose constamment à la lettre de ce traité. Il est indispensable de renforcer le programme Iter et le mettre sous giron public.

Nous militons pour étendre au nucléaire toutes les politiques de taxonomie verte.

Cette dernière est encore réservée aux énergies renouvelables. Elle doit inclure la possibilité de produire de l'hydrogène vert avec le nucléaire : la France pourra alors jouer un rôle important en produisant une partie de l'hydrogène décarboné nécessaire au niveau continental.

Nous appelons au soutien des centres nationaux de recherche pour le climat, et à leur coopération au sein d'un pôle européen. Cela permettra de développer les outils scientifiques et industriels, en coopération avec des scientifiques du monde entier, y compris issus des pays du Sud. Ce pôle serait financé à hauteur de 1 % du PIB européen pendant 25 ans, soit le temps de la transition climatique. Son objectif serait de réaliser le rattrapage nécessaire de l'Europe sur toutes les technologies et procédés bas-carbone émergents. Sont par exemple concernés l'électrolyse de l'eau de mer pour la production d'hydrogène, des batteries au sodium, la captation ou conversion du CO₂ ou encore du stockage de la chaleur.

Nous préconisons un droit à l'énergie garanti pour tous et toutes, en renforçant les coopérations européennes.

Nous défendons le maintien d'une filière publique allant de la production à la distribution et à la commercialisation de l'énergie.

Celle-ci serait fondée sur la maîtrise des prix et sur un mix énergétique entre le nucléaire, qui doit rentrer dans les circuits de financement européen des énergies vertes, et les énergies renouvelables. L'objectif est de réaliser la décarbonation de l'énergie. La coopération entre les entreprises publiques d'énergie en Europe doit être encouragée, notamment dans les domaines technologiques et de la recherche.

Nous militons en faveur d'une action diplomatique ambitieuse sur le climat.

Lors des sommets climatiques, l'Europe doit agir afin de promouvoir une aide aux pays qui n'ont pas les moyens d'atteindre les objectifs climatiques, à hauteur de 1 300 milliards de dollars par an. Il en va de même pour les montants annoncés lors de la COP28, consacrés à l'adaptation et au nouveau fonds « *pertes et dommages* », qui sont encore trop balbutiants : l'Union doit agir pour démultiplier ces montants et abonder ce fond.

Nous voulons que l'Union européenne prenne un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre par les multinationales et les banques européennes. Celles-ci, par leur activité à l'étranger, ont en effet une contribution bien plus importante aux émissions mondiales que les émissions territoriales.

Nous en appelons à une politique ambitieuse de protection de la biodiversité. Selon la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), le changement climatique, la fragmentation et la destruction des habitats, les pollutions, la surexploitation des ressources et les invasions biologiques sont les principaux facteurs de déclin de la biodiversité. Il importe de limiter l'intensification des usages des sols, en s'orientant vers les pratiques de l'agroécologie, en diversifiant les cultures et les élevages, en limitant la production et l'utilisation d'engrais minéraux, de pesticides, à rebours des politiques d'intensification, des monocultures.

Ces objectifs sont essentiels pour préserver et restaurer nos écosystèmes et soutenir les fonctions de stockage de carbone. Un renforcement des réseaux de surveillance des sols en Europe est en outre nécessaire, afin d'enrichir les bases de données et de connaissances. Ces données sont fondamentales dans un objectif de conservation et d'amélioration de la gestion de cette « ressource », non renouvelable à l'échelle humaine. En France, le rôle du Réseau national d'expertise scientifique et technique sur les sols (RNEST) devrait être renforcé, ainsi que celui de l'European Joint Programming (EJP) à l'échelle européenne.

Nous proposons de restaurer les écosystèmes dégradés par l'action humaine (forêts, prairies, zones humides, rivières, lacs et fonds coralliens...) :

- ✦ En soutenant les établissements publics à caractère scientifique (universités, Office français de la biodiversité, Muséum national d'histoire naturelle, Centre national de la recherche scientifique, Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement...) pour permettre la construction d'un plan national de restauration ambitieux, en lien avec les objectifs fixés par le règlement européen sur la restauration de la nature : objectif d'atteinte de bon état écologique pour 30 % des habitats en mauvais état d'ici 2030, 60 % d'ici 2040 et 90 % d'ici 2050 ;

- ✦ En promulguant une loi européenne afin de stopper l'arrachage des haies et de les restaurer: les haies sont essentielles pour maintenir les continuités écologiques, pour limiter l'érosion du sol, pour simplifier les paysages agricoles et permettre l'infiltration de l'eau ;

- ✦ En renforçant le réseau d'aires protégées, notamment le réseau des sites Natura 2000 en Europe et en visant le classement de 30 % de la superficie de la France ;

- ✦ En appliquant fermement les réglementations sur la protection des espèces et des espaces protégés, et en renforçant notamment le rôle et les effectifs de la police administrative et judiciaire de l'environnement sous l'égide de l'Office français de la biodiversité (OFB), lequel doit rester indépendant et non être placé sous l'autorité des préfets.

Nous militons pour une politique ambitieuse de la mer. Elle passe par l'organisation d'une conférence « pour l'économie et l'écologie bleues », visant à mettre en valeur les atouts de la mer. L'Union européenne doit proposer un traité mondial destiné à protéger les océans et soutenir le moratoire sur l'exploitation et l'exploration minière des fonds marins. Il convient de renforcer le traité de septembre 2023 sur la haute mer, dans l'objectif de protéger les fonds marins de toute exploitation qui nuirait à l'environnement et à la biodiversité. L'UE doit mettre en œuvre et renforcer le traité mondial pour protéger les océans et soutenir le moratoire sur l'exploitation et l'exploration minière des fonds marins.



Pour construire une véritable politique commune de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation, dans l'objectif de garantir la souveraineté alimentaire des peuples

L'agriculture, la pêche et les productions aquacoles répondent à un besoin fondamental de l'humanité. Pourtant, la plupart des travailleurs et travailleuses du vivant peinent à vivre de leur activité. Dans bon nombre de productions, ce sont les subventions qui font le revenu. En parallèle, la grande distribution et l'industrie agroalimentaire se taillent la part du lion dans le partage de la valeur ajoutée alimentaire, captant la moitié de cette dernière alors que moins de 10 % reviennent à l'agriculteur ou à l'agricultrice. À cela s'ajoute une mise en concurrence entre producteurs européens, renforcée par la renationalisation partielle de la Politique agricole commune (PAC), mais aussi entre producteurs du monde entier du fait de la multiplication des traités de libre-échange, où l'agriculture et la pêche font trop souvent office de variables d'ajustement. Nous portons un projet de reconstruction de la PAC visant à la transformer en Politique agricole et alimentaire commune (PAAC), qui s'appuierait sur les priorités qui suivent.

Nous défendons la création d'un fonds communautaire d'intervention sur les prix et les volumes. Il intégrerait un prix plancher (prix minimum payé au producteur), un prix d'objectif (prix couvrant les coûts de production et rémunérant dignement le producteur), et un prix plafond (prix de vente maximum au consommateur), adossés à la généralisation du coefficient multiplicateur (taux maximal de marge commerciale).

Nous préconisons l'augmentation de la part d'aides couplées dans le premier pilier de la PAC. Cela vise à soutenir des pratiques agro-écologiques : polyculture-élevage, élevage herbager, agroforesterie etc.

Nous proposons l'instauration d'un régime public d'assurance et de gestion des risques pour couvrir et prévenir les aléas climatiques et sanitaires. Il intégrerait des dispositifs d'adaptation pour accompagner les producteurs face aux effets du dérèglement climatique.

Nous refusons tout accord de libre-échange tout en soutenant et accompagnant dans la durée la relocalisation des productions.

Cela s'opérerait autour de filières locales intégrant des outils de transformation, de commercialisation et de conditionnement publics ou coopératifs (marchés, criées, abattoirs, légumeries, cuisines centrales etc.).

Nous voulons bâtir de nouvelles coopérations européennes en matière de recherche agronomique et d'enseignement publics. Elles porteraient notamment sur la manière d'envisager l'atténuation et l'adaptation face au dérèglement climatique et la gestion durable des ressources halieutiques.

Nous nous battons pour rendre la mer à la pêche artisanale. La souveraineté alimentaire en produits de la mer doit passer par la préservation des zones où cueillent et produisent pêcheurs et conchyliculteurs, en créant des zones de productions halieutiques (ZPH). Dans le même temps, nous voulons réorienter les soutiens de la Politique commune de la pêche (PCP) en direction de la pêche artisanale, créant plus de valeur ajoutée et d'emploi que la pêche industrielle.

Nous portons l'idée de conjuguer la préservation de l'environnement et les activités humaines au sein de ruralités vivantes. Cela implique de renforcer les moyens des fonds européens concourant au développement social et économique des territoires ruraux (Feader dont Leader, FSE+, Fede), en conditionnant leur octroi à des critères de respect de l'environnement.

Nous œuvrons en faveur d'une politique alimentaire qui permette à toutes et tous de manger sain et à sa faim, dans le respect de l'environnement, du producteur et des conditions d'élevages, de transport d'animaux et d'abattages décentes. Le Fonds européen d'aide aux plus démunies (FEAD) doit être défendu au-delà de 2027 et renforcé. L'harmonisation des normes environnementales et sociales vers le haut permettrait de garantir une même réglementation pour l'ensemble des membres de l'UE. Des services publics d'hygiène, de labellisation, et de sécurité alimentaire dans les pays de l'Union permettraient de contrôler la traçabilité et l'adéquation avec les signes d'identification de la qualité et de l'origine. L'information des consommateurs sur la traçabilité par l'étiquetage de l'origine doit être garantie pour tous les produits agricoles, à l'état brut ou transformé. Le pays de production et de transformation des produits agricoles bruts ou transformés doit figurer sur l'étiquette.

Nous appelons à favoriser l'installation.

Des bonifications de crédit, financées par la Banque centrale européenne, doivent être allouées en fonction de critères nouveaux de gestion, allant dans le sens de l'agroécologie. Une place centrale doit être donnée à la féminisation des métiers de l'agriculture, avec une meilleure représentation dans les instances de décision et une plus grande ouverture des formations agricoles aux femmes.

Nous agissons pour retrouver notre souveraineté sur la filière bois tout en faisant face au changement climatique.

Chaque pays de l'Union européenne doit pouvoir assurer sa souveraineté sur sa ressource forestière, dans le but de développer une filière forêt-bois durable et locale, garante de l'objectif de neutralité carbone et d'une relocalisation de l'emploi, tout en ouvrant la voie à des coopérations entre États membres. Un fonds forestier européen doit être créé. Géré par des représentants des parlements nationaux, du Parlement européen et des représentants syndicaux de la profession, il se déclinerait, à l'échelle régionale, par des bonifications d'intérêts et des garanties de crédits soutenant la sylviculture et l'investissement dans les entreprises de travaux forestiers et de transformation du bois, selon des critères environnementaux et sociaux. Un fonds de développement européen des services publics, permettrait, quant à lui, d'affronter les défis de la transition écologique en matière forestière, au moyen d'agences publiques forestières (Office national des forêts, Centre national de la propriété forestière...), et à travers le développement de la formation professionnelle publique.



Pour la régulation d'Internet et la construction d'une souveraineté numérique

Ces dernières années, l'Union européenne a légitimé sur le numérique en partant d'un principe clair : ce qui est illégal hors ligne doit l'être aussi en ligne. Nous veillerons à ce qu'Internet ne soit pas une zone de non-droit et à ce que les règles françaises et européennes soient appliquées et renforcées. Nous devons mettre fin au monopole des Gafam et autres grandes plateformes, et les réguler. L'objectif est que leurs contenus ne portent pas atteinte à la dignité humaine (modération, retrait, interdiction...) et qu'ils ne puissent plus contourner la loi en instrumentalisant le droit de la concurrence ou en appliquant les règles nord-américaines au détriment des règles européennes. Nous voulons également construire une industrie européenne du numérique permettant de répondre aux besoins des populations et garantissant la neutralité du Net au niveau continental.

Nous luttons contre la fraude dans le commerce électronique. Les produits vendus sur les places de marché en ligne seraient non conformes/dangereux sans compter la contrefaçon. Nous sommes favorables à l'obligation, pour ces plateformes numériques, d'identifier les vendeurs qu'ils hébergent, de retirer de leur site les produits dangereux ou contrefaits, et de prendre en charge les dégâts provoqués par ces produits.

Nous soutenons la construction d'un cloud européen. Des infrastructures publiques, fiables et sécurisées de stockage des données sensibles doivent être mises en place, afin que des agences ou gouvernements étrangers n'accèdent plus à nos services et données numériques sensibles. C'est pourquoi nous soutenons des projets tels que le *cloud* de nouvelle génération (PIIEC), qui réunit déjà 11 pays, dont la France.

Nous nous battons pour la participation des grandes entreprises consommatrices de flux numérique (Gafam, plateformes de type Netflix ou Amazon Prime) au financement des infrastructures Internet dans chaque État-membre, au prorata des flux consommés.

Pour une industrie européenne du numérique

Nous voulons reconstruire une filière nationale et européenne des composants électroniques (processeurs, mémoires...). Elle devrait être orientée notamment vers les développements de l'intelligence artificielle et de la robotique (GPU, processeurs neuromorphiques)

Nous appelons à reconstruire des filières nationales et publiques coopérant à l'échelle européenne dans les équipements de télécom et de réseau. Il s'agit de garantir la souveraineté sur les développements techniques et technologiques.

Nous favoriserons la construction de filières industrielles du numérique, autour des nouvelles technologies telles que le quantique.

Pour une réduction de l'empreinte environnementale du numérique

Nous défendons la taxation des flux et stockages de données numériques, notamment des grands *data centers*, à proportion de leur contribution au réchauffement climatique. Et nous souhaitons avancer vers le contrôle public sous gestion démocratique des infrastructures numériques essentielles, réseaux et *data centers*.

Nous voulons que le numérique vienne appuyer la souveraineté agricole et soutenons un usage raisonné des technologies, notamment spatiales d'observation et géolocalisation.

Cela permettrait, par exemple, de mieux réguler la quantité d'intrants et l'irrigation des sols.

Nous voulons développer notre indépendance et notre souveraineté en matière de géolocalisation, observation et télécommunications spatiales, en relançant notamment et achevant le programme Galileo, actuellement réalisé à seulement 20 %, en soutenant la réalisation sous véritable contrôle public du projet IRIS2, et plus globalement en défendant une politique spatiale européenne ambitieuse et souveraine.

Nous luttons contre l'obsolescence programmée, en favorisant les matériels électroniques reconditionnés, à commencer par les institutions de l'Union européenne et dans les programmes bénéficiant de fonds européens. Et nous soutenons, à cette fin, le développement de programmes de recherche visant à bien comprendre le cycle de vie des produits et équipements de la chaîne numérique et déterminer la manière d'en optimiser l'usage socialement utile en réduisant les impacts environnementaux.

Face à la vague de l'intelligence artificielle, nous voulons mettre en place des garde-fous démocratiques permettant d'assurer leur déploiement utile à la société et la maîtrise de leurs effets potentiellement destructeurs, notamment en termes d'emplois. Des garde-fous basés sur des critères de défense de l'intérêt général doivent être mis en place intégrant :

✦ La formation sur ces questions des professionnelles et professionnels et leur mise en débat à l'échelle de toute la société ;

✦ La constitution d'une plateforme européenne d'audit des algorithmes, en favorisant pour cela les logiciels en source ouverte, et plus globalement en développant les moyens publics de suivi et anticipation des impacts sociaux et environnementaux des technologies numériques. Notre ambition est de mettre en place au plus tôt les réglementations nécessaires à la maîtrise sociale et démocratique de domaines en évolution rapide.

QUATRIÈME ORIENTATION

Développer les services publics

- ☆ Pour en finir avec les libéralisations.
- ☆ Pour sortir la santé des logiques marchandes
- ☆ Pour développer les transports
- ☆ Pour sortir l'enseignement et la recherche des logiques libérales
- ☆ Pour impulser une politique nouvelle pour la jeunesse

☆ Pour en finir avec les libéralisations

La conception néolibérale qui prévaut dans l'Union européenne pousse au démantèlement des structures publiques nationales, au profit d'une segmentation de l'offre de services réalisée par des opérateurs privés mis en concurrence. La conséquence en est l'affaiblissement progressif général des services publics, la précarisation des travailleurs, l'augmentation des tarifs et l'accroissement des inégalités territoriales. Nous portons un tout autre projet pour les services publics. Ils doivent être universels et garants de l'égalité, en s'adressant de la même manière à toute la population.

Ils doivent permettre l'intervention des usager-es et des salarié-es sur les grandes missions qui leur sont confiées, et être à ce titre des outils de souveraineté démocratique. Ils doivent être envisagés comme des moteurs de développement économique et de progrès social. Ils doivent assurer l'émergence de biens communs.

Nous proposons un moratoire sur les directives de libéralisation. À défaut, un État doit pouvoir appliquer un droit de retrait pour ne pas mettre en application ces directives. Pour que prévalent de nouvelles règles de coopération, se substituant aux règles de concurrence s'appliquant aux services publics, nous défendons l'abrogation des articles 101 à 107 du Traité sur le fonctionnement de l'UE, afin de rendre possibles les aides d'État.

Nous voulons bâtir des services publics nationaux coopérant entre eux au sein de pôles publics. Alors que le droit européen distingue aujourd'hui les « services d'intérêt économique général », correspondant à des services tarifés et relevant du droit de la concurrence, et les « services non économiques d'intérêt général », conçus comme des filets de sécurité sociaux que les États peuvent financer et organiser librement là où les marchés s'avèrent inopérants, nous portons une tout autre conception du service public. Elle doit se fonder sur des opérateurs publics nationaux ou locaux, coopérant entre eux, garantissant un statut de haut niveau pour leurs travailleurs et travailleuses, permettant l'intervention des usager-es dans des instances de planification démocratique dotées de moyens financiers. La constitution, ou la reconstitution, d'opérateurs publics nationaux et démocratiques de service public doit être soutenue et encouragée. De nouvelles règles de coopération doivent être élaborées, remplaçant celles de la concurrence. À l'échelle européenne, des pôles publics associant les services publics nationaux, et permettant l'intervention des organisations syndicales européennes, pourraient constituer un cadre pour des mutualisations et des coopérations à géométrie choisie.

Nous proposons de mettre en place un observatoire des services publics en Europe.

Il impliquerait les usager-es, les syndicalistes, les parlementaires nationaux.

Nous militons pour un investissement massif dans les infrastructures dans l'objectif de renforcer la qualité et l'accessibilité des services publics.

La construction et la rénovation de bâtiments, ainsi que des dépenses nouvelles devront permettre de répondre aux pénuries d'emplois et de main-d'œuvre dans les services publics.

Portées par les luttes locales, nationales, européennes pour les services publics, ces exigences pourraient constituer une première étape vers l'abrogation des directives de libéralisation.

GARANTIR UN LOGEMENT DÉCENT POUR TOUS ET TOUTES

Le logement est un droit fondamental reconnu par l'article 25 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme et du citoyen. Cela implique :

- ✦ *De favoriser une intervention structurelle destinée à augmenter l'offre de logements publics, à permettre l'utilisation ou la conversion des bâtiments publics vacants, et à réserver une partie de ces logements à des femmes victimes de violences ou encore à des étudiants ;*
- ✦ *De mettre en place des instruments européens de plafonnement des loyers et de restriction sur les locations à court terme ;*
- ✦ *De coordonner une politique de lutte contre la spéculation immobilière, destinée à réguler les marchés au moyen d'un cadre plus strict contre les plateformes type Airbnb ;*
- ✦ *D'œuvrer afin que les États membres et les autorités responsables du logement garantissent un logement abordable à toutes et tous.*

Pour sortir la santé des logiques marchandes

L'Union européenne n'a pas de responsabilité directe en matière de définition des politiques de santé publique, ou d'organisation de la fourniture des services de santé et des soins médicaux. Ces missions sont du ressort des États membres. Cependant, l'UE dispose d'une compétence complémentaire, qui l'autorise à soutenir et à coordonner des actions, ainsi qu'à adopter des mesures législatives contraignantes dans certains domaines clairement définis, comme les médicaments et les dispositifs médicaux.

Nous nous opposons à la création d'un marché unique des médicaments et des produits de santé, incapable de répondre aux enjeux de santé publique comme de lutte contre les pénuries.

Face au *Big Pharma*, qui répond exclusivement aux logiques de profits à court terme, il faut développer un secteur public du médicament et des produits de santé. Cela rend notamment indispensable la nationalisation/socialisation des entreprises de ce secteur. Dans l'immédiat, il est possible d'agir sur le prix des médicaments, afin de combattre les intérêts de l'industrie pharmaceutique : par des négociations de prix transparentes avec l'industrie pharmaceutique ; par une réévaluation régulière de ces prix par les États, en fonction des profits dégagés et des dividendes versés aux actionnaires ; par l'obligation faite aux compagnies pharmaceutiques de contribuer financièrement à la recherche clinique académique indépendante et publique, concernant l'utilisation optimale des médicaments nouvellement enregistrés.

Nous militons en faveur d'un pôle public de recherche, production et distribution des médicaments et des produits de santé pour la prévention, les nouvelles technologies (imagerie et biotechnologies...) à l'échelle nationale, et pour la mise en place de coopérations européennes.

Cela concernerait en premier lieu ceux qui figurent sur la liste prioritaire établie par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et qui sont considérés comme essentiels aux besoins humains en matière de santé. Il permettrait de faire face aux pénuries qui se développent lorsque l'espérance du profit n'est pas jugée suffisante pour les actionnaires. Il favoriserait le développement des licences d'offices, permettant aux États, lorsqu'ils considèrent que leurs intérêts vitaux dans les domaines de la santé publique sont menacés, de casser les brevets et de produire eux-mêmes les médicaments dont l'industrie refuse de négocier les prix. Il aiderait à redonner du poids à la recherche clinique publique dans le domaine pharmaceutique, puisque celle-ci a été totalement bradée par les logiques néolibérales. Il permettrait de promouvoir et défendre l'éthique du système transfusionnel et, plus généralement, de mettre un terme aux directives européennes qui défendent une approche marchande du corps humain.

Nous appelons à garantir, dans tous les États, un accès universel et gratuit aux soins.

Cela concernerait y compris les soins génésiques et l'avortement, entraînerait le renforcement des systèmes de santé publique au service de la réduction des inégalités. Nous voulons que l'Europe retrouve souveraineté et indépendance dans la production des pilules abortives.

Nous défendons une coopération accrue entre les États pour le renforcement et la démocratisation de l'économie des soins.

Cela permettrait de promouvoir une reconnaissance et une valorisation accrues du travail de soins informels, de soutenir les aidants et aidantes familiaux, et de développer des services de soins à domicile et de soutien aux professionnel·les. Nous nous battons pour que les travailleurs et travailleuses migrantes bénéficient des mêmes droits.

Nous agissons en faveur des hôpitaux transfrontaliers. Dans certaines zones frontalières, les services hospitaliers doivent être pensés à l'échelle d'un bassin de vie. Nous devons soutenir la construction d'hôpitaux publics transfrontaliers, adossée à un financement Feder. Les coûts de fonctionnement des hôpitaux transfrontaliers doivent être répartis équitablement entre les États membres du territoire.

Nous proposons une grande politique de protection des patients et patientes.

Avec le développement du numérique et de l'intelligence artificielle, il convient d'être particulièrement vigilant sur la sécurité des données de santé. Compte tenu du risque de discrimination à l'égard des personnes souffrant de maladies, il est impératif que les règles de protection des données s'appliquent aux patients, au moyen de l'interdiction de la transmission des données de santé à des tiers (compagnies d'assurance, banques, employeurs, propriétaires...). Dans le cadre de la réglementation sur la protection des consommateurs et consommatrices contre les produits défectueux, les patient·es doivent être protégés en cas d'apparition d'effets secondaires. Pour ce faire, la responsabilité des laboratoires doit pouvoir être engagée, jusqu'à plusieurs années après la prise des traitements.

PROMOUVOIR « L'EXCEPTION SANITAIRE » ET LA RELOCALISATION DE MÉDICAMENTS

Nous proposons d'instaurer une « exception sanitaire européenne », sur le même modèle que l'exception culturelle. Parce que notre santé ne doit plus être considérée comme une marchandise, nous voulons sortir les médicaments et les produits sanitaires des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et des traités commerciaux, en autorisant l'UE et ses États membres à mettre en œuvre des politiques propres, dérogoires au droit commun de l'OMC.

« L'exception sanitaire » pourrait s'appliquer à travers une série d'actes politiques et réglementaires forts :

✦ *L'Union européenne, en tant qu'institution détenant la compétence exclusive en matière de commerce international, devrait notifier à l'OMC sa décision, unilatérale, de sortir la santé de tous les traités de commerce bilatéraux et multilatéraux ;*

✦ *La relocalisation de l'industrie pharmaceutique devrait s'opérer sous cinq ans. Elle devrait s'adosser à la mise en œuvre d'une politique industrielle destinée à répondre aux besoins du secteur sanitaire, et prendre la forme d'aides publiques et de quotas de production, obligatoirement localisée sur le territoire national et sous giron public.*

Cette injonction porterait en particulier sur la production des principes actifs, sur les médicaments de base (le paracétamol, les antibiotiques, l'insuline...), sur les substances utilisées à l'hôpital pour les patients critiques (anesthésiants, opiacés...), et sur les équipements de type respirateurs, masques, blouses...

✦ *La redistribution d'une partie des profits des compagnies du Big Pharma devrait s'organiser en direction de l'ensemble des structures concourant à la santé (hôpitaux, centres universitaires et instituts de recherche), contribuant ainsi à la création d'un pôle public du médicament et des produits de santé.*

 **Pour développer les services publics de transports**

Les transports, de voyageurs autant que de marchandises, participent de ces biens communs que le service public a vocation à protéger afin qu'ils répondent toujours mieux à l'intérêt général. Pour satisfaire aux logiques néolibérales de financiarisation et de mises en concurrence, la Commission européenne et les gouvernements des États membres n'ont pourtant cessé de déréguler à tout-va ce secteur, de privatiser ses entreprises publiques, de démanteler ses fleurons. Une nouvelle politique, ambitieuse et volontaire, s'impose donc.

Nous défendons l'objectif d'un plan de développement du multi-modal et du doublement de la part du fret ferroviaire, le développement du fret fluvial pour mettre fin à la politique du « tout routier » privilégiée par l'UE.

Les transports commerciaux et industriels de longue distance doivent être massivement redirigés vers le fret ferroviaire ou fluvial et le multi-modal, en développant des voies navigables et des infrastructures ferroviaires, avec des personnels en nombre suffisant et correctement formés. La route sera toujours utile et doit être intégrée au système, mais avec des emplois de qualité et uniquement pour les derniers kilomètres. Il convient d'augmenter massivement les investissements européens pour le rail, les transports publics et le vélo, lesquels doivent atteindre 25 milliards par an.

Nous en appelons à la mise en œuvre d'une véritable stratégie de développement et de coopération entre les ports, aux niveaux français et européen.

Les ports sont un élément essentiel de notre économie comme de notre souveraineté, ils doivent donc demeurer parmi les compétences régaliennes des États. En ce domaine, une nouvelle orientation pourrait être intégrée à une politique maritime ambitieuse, débarrassée du dogme néolibéral. Les ports participent également de la réindustrialisation pour laquelle nous combattons, afin de répondre aux besoins humains.

Nous voulons annuler les différents paquets ferroviaires, afin de mettre un terme à la volonté de dépeçage de la SNCF par la Commission européenne et le gouvernement français.

Nous demandons la réunification des transports passagers et marchandises, et le maintien de l'entreprise sous contrôle public dans une structure unique étendant sa compétence à tout le réseau ferré national. Nous dénonçons la logique de la Commission, qui entend imposer un cadre réglementaire extrêmement strict de concurrence, avec pour objectif de détruire les « monopoles publics ». La France doit pouvoir décider du financement du fret et du transport passager sur son territoire. Un grand plan d'investissement doit voir le jour, afin de rouvrir et développer les lignes locales et régionales (TER). Nous devons également favoriser les coopérations avec les entreprises publiques nationales des différents pays européens au lieu de leur mise en concurrence.

Nous portons l'exigence d'abrogation des directives de dérégulation des services aériens (dites « Ciel unique »).

Celles-ci ont entraîné la privatisation des compagnies aériennes nationales, la multiplication des compagnies low-cost et leur mise en concurrence au détriment des travailleurs et des travailleuses, des usagers, de la transition énergétique. Des sanctions lourdes (y compris sous la forme d'interdiction de vol) doivent être prononcées à l'encontre des compagnies ne respectant pas les droits sociaux — notamment le droit de grève — et obligeant leurs salarié-es à travailler dans des conditions indignes, préjudiciables à la sécurité de tous.

L'EXEMPLE D'AIRBUS

Airbus a été un exemple de coopération entre pays européens pour la recherche, l'innovation et la production industrielles. Il y a désormais urgence à émanciper ce fleuron européen des logiques financières pour répondre aux besoins de création d'emplois et de transition écologique dont découle l'objectif d'avions bas carbone. Ce type de coopération, sous contrôle public, doit pouvoir s'étendre à d'autres secteurs industriels.

☆ **Pour sortir l'enseignement et la recherche des politiques néolibérales**

L'éducation est une compétence nationale des États membres, mais l'Union européenne a mis en œuvre des orientations visant à placer la création et la diffusion des connaissances au service de la compétitivité des entreprises et de la guerre économique. C'est ce qui l'aura inspiré depuis le processus de Bologne (1999) et la stratégie de Lisbonne (2000). La conception néolibérale des services publics de l'UE s'impose aussi à l'éducation. Dans notre pays, cela a eu pour conséquence concrète l'instauration du financement égal de l'enseignement public et du privé par les communes. Cette approche encourage la baisse de la dépense publique, elle induit une dégradation de l'école publique et l'instauration de la sélection et du tri social. Nous pensons, à l'inverse, que les moyens consacrés à la recherche et à l'éducation sont un investissement sur l'avenir. Un investissement visant à l'émancipation des individus, des travailleurs et des travailleuses, des citoyennes et des citoyens.

Nous voulons étendre la scolarité et formation obligatoire de 3 à 18 ans. C'est dans toute l'Union européenne qu'il faut conquérir ce droit nouveau.

Nous proposons de porter les budgets nationaux de l'éducation à un minimum légal européen de 7.5 % du PIB.

Nous agissons afin qu'un droit à la mobilité européenne des élèves comme des étudiantes et étudiants soit garanti dès l'enseignement secondaire.

Nous entendons préserver ou développer, selon les pays, une voie professionnelle de l'enseignement secondaire. Celle-ci doit s'organiser sous statut public et sans influence du patronat.

Nous appelons à libérer l'enseignement supérieur des logiques libérales du processus de Bologne. Cela suppose la suppression des pôles universitaires privés à la merci des entreprises. Il faut sortir des logiques de compétition et de normalisation pédagogique entre universités et établissements, et encourager la coopération entre les professions enseignantes comme entre les institutions, cette coopération devant se déployer à partir d'une reconnaissance européenne des diplômes.

Nous revendiquons la reconnaissance du travail des étudiants et étudiantes par un revenu. Celui-ci serait financé par une branche de la Sécurité sociale.

Nous demandons que soit doublé l'investissement dans l'enseignement supérieur. Cet objectif va de pair avec l'exigence de l'accès gratuit à l'université pour toutes et tous.

Nous portons la proposition d'un statut européen du doctorat. L'Europe doit protéger ses jeunes chercheuses et chercheurs, grâce à la mise en place d'un véritable cadre protecteur du doctorat. Cela passe par des garanties minimales de revenu, la reconnaissance unifiée du grade de docteur, la protection de la propriété intellectuelle individuelle des jeunes chercheurs à l'échelle communautaire, le droit à bénéficier d'un encadrement formé et respectueux du travail des doctorantes et doctorants.

Nous voulons que voient le jour des instances européennes pour une recherche véritablement démocratique. Si le Conseil européen de la recherche (ERC) consacre 16 milliards d'euros à la recherche, c'est sous la forme d'appels à projets ultra-compétitifs et ne prenant pas suffisamment en compte la dimension collective de la recherche : on met en avant les individus au détriment des équipes. Nous proposons de réorienter les financements de l'ERC vers des projets de collaboration transnationaux, en complément d'une politique de recherche nationale disposant de financements récurrents et libérés de l'injonction de la rentabilité immédiate.

Nous proposons l'instauration, dans les différents pays de l'Union d'instances directives se composant pour partie de représentants élus de toutes les catégories de personnels de recherche, collaborant ensemble à l'échelle européenne. L'autonomie de la recherche passe en effet par une orientation et une gestion mises en œuvre par celles et ceux qui la font vivre.

Pour impulser une politique nouvelle en faveur de la jeunesse

Les politiques libérales développées dans toute l'Union européenne mettent en danger l'avenir de la jeunesse, en France comme en Europe. Les politiques d'austérité exigées des États se manifestent par des coupes dans les systèmes éducatifs, empêchant les élèves de réussir. La mise en concurrence des travailleuses et travailleurs au sein de l'Union maintient les jeunes dans la précarité, les bas salaires et les contrats précaires.

Nous voulons en finir avec la sélection et les inégalités dans l'éducation.





Un plan d'investissement européen dans l'éducation, ainsi qu'un grand plan de coopération et de lutte contre les inégalités sociales face à la réussite scolaire doivent voir le jour. Cela doit permettre de recruter des professeur·es et de construire de nouvelles universités afin que chaque jeune qui le souhaite puisse accéder à l'enseignement supérieur. Les bourses des plus démunies doivent être augmentées dans le cadre d'Erasmus +.

Nous portons l'exigence d'un enseignement professionnel tourné vers l'émancipation des élèves et les besoins de la société. Une politique de relocalisation et de réindustrialisation, à l'échelle française et européenne, doit s'appuyer sur une formation professionnelle au service des grands défis à relever, et non des besoins immédiats de main-d'œuvre. Un grand fonds européen doit voir le jour, pour la formation professionnelle dans des secteurs-clés ciblés et nécessitant des coopérations à l'échelle du continent (santé, transition écologique, transports...). La réforme du baccalauréat professionnel doit être annulée.

Nous nous battons pour des emplois utiles et la dignité au travail en Europe. Il faut en finir avec le *dumping* social au sein de l'Union, qui enferme les jeunes dans les bas salaires et les contrats précaires. Nous en appelons à une harmonisation sociale par le haut permettant d'augmenter tous les salaires en Europe. Pour lutter contre le chômage qui touche particulièrement les jeunes, il faut sanctionner durement les entreprises qui délocalisent. Des coopérations européennes, dans des secteurs-clés et ciblés, sont indispensables. Cela doit permettre de relocaliser les productions et de réindustrialiser le pays, permettant à la jeunesse de relever les grands défis de demain. Nous proposons également la mise en place d'un statut européen du ou de la stagiaire, avec des droits nouveaux et des débouchés en termes d'emplois.

CINQUIÈME ORIENTATION

Conquérir le progrès social et l'égalité

-  Pour de nouvelles conquêtes sociales
-  Pour l'égalité des droits
-  Pour promouvoir la vie associative et l'économie sociale et solidaire
-  Pour libérer l'art, la culture et les médias des dogmes du marché et défendre l'exception culturelle

Pour de nouvelles conquêtes sociales

L'Union européenne a adopté, en 2017, un socle européen de droits sociaux, complété en 2021 par un plan d'action de la Commission européenne. Ce socle définit un cadre commun, mais il n'est pas en mesure de contre-balancer les dynamiques néolibérales de la construction européenne. Rompre avec ces dernières rendra possible de nouvelles approches en matière sociale, au moment où 95 millions d'Européen·nes se trouvent en situation de pauvreté.

Nous portons l'exigence de l'application de la clause de non régression sociale. Un État membre pourra s'opposer à toute décision de l'Union européenne conduisant à dégrader nos conditions de vie. Cette clause de non régression est bien plus ambitieuse que les « niveaux de protection » reconnus dans l'article 53 de la Charte des droits fondamentaux de l'UE, qui sont en réalité des filets de protection au sein d'une législation néolibérale.

Nous nous opposons à la volonté de la Commission et des gouvernements européens de remettre en cause les systèmes de protection sociale des différents pays. La retraite doit être un nouvel âge de la vie. En France, nous continuerons ainsi à nous battre pour défendre la Sécurité sociale et le droit à une retraite à 60 ans, dans le cadre d'un système par répartition solidaire pour toutes et tous. Nous poursuivrons le combat pour la diminution globale du temps de travail, en France et en Europe, sans perte de salaire.

Nous voulons l'alignement par le haut des droits sociaux et des législations environnementales. Cela permettrait, par exemple, la mise en place d'un salaire minimum dans chaque État membre, à hauteur de la législation européenne la plus avancée (aujourd'hui, celle de l'Espagne, avec 60 % du salaire moyen national).

Nous agissons pour qu'il soit mis fin au dumping social. Celui-ci consiste à réduire les coûts de production en exploitant les salarié-es grâce à des conditions de travail et des salaires inférieurs aux normes sociales et légales en vigueur dans un pays donné, dans le but de gagner un avantage concurrentiel déloyal. Nous demandons l'égalité complète entre travailleuses et travailleurs détachés et locaux avec un haut niveau de protection sociale.

Les employeurs doivent ajuster le montant des cotisations sociales au niveau le plus haut, soit celui du pays d'origine, soit celui du pays dans lequel le travailleur ou la travailleuse est employé-e, permettant ainsi d'aller vers l'abolition du statut des travailleuses et travailleurs détachés. Des conventions sociales doivent être passées entre pays de l'Union, afin d'assurer un haut niveau de protection sociale à toutes et tous.

Nous proposons la création d'un nouveau statut sécurisant commun à tous et toutes, d'une responsabilité sociale des entreprises et multinationales installées dans l'UE, d'un appui financier et législatif – aux services publics nationaux de l'emploi et de la formation, d'un appui financier à l'élévation de la protection sociale et des conditions de travail.

Nous nous battons, en faveur des droits des travailleurs et travailleuses des plateformes, pour améliorer l'accord de décembre 2023, en généralisant la présomption de salariat et l'inversion de la charge de la preuve (qui incombe au patron des plateformes), et à travers la mise en place d'une véritable instance de dialogue social représentative.

Nous sommes pour la généralisation de l'interdiction des contrats zéro heure. Ceux-ci, initiés au Royaume-Uni, visent à l'extrême flexibilisation du temps de travail, à la discrétion des employeurs qui contraignent leurs salarié-es à demeurer à leur disposition.

Nous en appelons à des sanctions envers les entreprises bafouant les droits des salarié-es. Nous proposons que l'UE adopte et défende, au niveau mondial, la création d'un instrument obligeant les entreprises à mettre en œuvre des mesures de protection des droits des salarié-es, accompagnées de mécanismes de sanctions en cas de non-respect de ces mesures.

LES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES FRONTALIERS

Des milliers de travailleurs et travailleuses résidant en France passent quotidiennement une frontière pour se rendre dans leur entreprise. Ainsi, près de 120 000 de ceux qui résident en France sont employé-es au Luxembourg (on estime qu'ils pourraient être 300 000 en 2040), pays où les salaires sont beaucoup plus élevés qu'en France, et la fiscalité plus avantageuse pour les détenteurs du capital.

Pour les territoires français frontaliers, les conséquences sont positives en matière démographique, mais elles posent de nombreux problèmes : accroissement des inégalités entre les frontaliers et les autres, explosion des prix de l'immobilier, engorgement des réseaux de mobilité et pollutions, désertification médicale, dynamique économique en berne du côté français... De plus, la richesse créée par cette force de travail transfrontalière ne bénéficie pas aux collectivités locales frontalières, qui ont du mal à répondre aux besoins d'une population qui s'accroît.

Les politiques de codéveloppement fonctionnent mal, dans la mesure où elles reposent sur le bon vouloir de la puissance économique dominante, dans un rapport de force inégal.

L'Union européenne devrait au contraire encourager des politiques de coopération reposant sur une juste répartition des recettes fiscales issues de l'activité des travailleurs frontaliers, et sur des mécanismes de compensation financière bénéficiant aux collectivités où ils et elles vivent.

Nous nous battons pour le respect et le développement des droits syndicaux.

Cela passe par le droit de réunion et de mobilisation, remis en cause dans plusieurs pays, mais aussi par la capacité des syndicats à engager un travail d'enquête dans la perspective de la délibération collective des personnels, en vue de l'élaboration des revendications. La répression syndicale et du droit de grève doit être interdite.

Nous défendons le développement des normes de sécurité et santé au travail.

La garantie de la santé des travailleurs et travailleuses en Europe repose sur une collaboration étroite entre les États membres de l'Union.

Cela implique un alignement par le haut des normes de sécurité au travail, l'échange d'informations et de bonnes pratiques, la coordination des politiques de santé publique et du marché du travail, ainsi que le soutien mutuel en cas de crises sanitaires ou de situations d'urgence. En favorisant la coopération entre les pays, il est possible de mieux protéger la santé et le bien-être du salariat en Europe.

Nous voulons des droits et des pouvoirs décisionnels des comités d'entreprise européens (CEE). Ceux-ci doivent reposer sur :

- ✦ Des droits d'information étendus ;
- ✦ Des droits de veto suspensifs sur les décisions de délocalisation et de transfert d'activités ;
- ✦ La possibilité de formuler des contre-propositions et d'obtenir des financements de la part des banques, de la Banque européenne d'investissement (BEI), ou de fonds européens spécifiques ;
- ✦ Un droit de suivi des aides publiques par les comités d'entreprise européens ;
- ✦ Une obligation d'information et de consultation des CEE en matière de prix de transfert, de localisation des brevets, de prêts intra-groupe, de déplacement du siège et d'implantation à l'étranger de tout type d'entité.

Nous portons l'exigence d'un droit d'initiative et d'association au processus législatif pour le Conseil économique et social européen.

Ce droit doit s'appliquer dans les domaines concernant les entreprises et les services publics.

Pour l'égalité des droits

Pour une Europe féministe !

Notre ambition est d'harmoniser par le haut les droits des femmes en coopérant et en nous inspirant des États membres les plus avancés en la matière. Nous voulons placer le combat féministe au niveau de l'universel, et concrètement de l'Union européenne.

Nous défendons la clause de l'Européenne la plus favorisée, dont l'idée a déjà été adoptée, depuis 2010, par le Conseil de l'Europe.

Celle-ci porte sur cinq domaines : le droit de choisir de donner ou de ne pas donner la vie ; la famille ; l'indépendance économique des femmes (socle de leur libération) ; les violences sous toutes leurs formes ; la politique.

Nous combattons en faveur d'une véritable égalité salariale et au travail. En ce sens, nous proposons :

- ✦ La mise en place d'un observatoire européen d'évaluation, destiné à mesurer les impacts de transformation d'une réelle égalité salariale et de la mixité des emplois ;
- ✦ De rendre effective l'égalité des droits des femmes et des hommes en matière de salaires, de conditions de travail, d'évolutions professionnelles et de participation à tous les niveaux ;
- ✦ De faire appliquer, par les États membres, les recommandations de l'Organisation internationale du travail (OIT), y compris la convention relative aux travailleuses et travailleurs domestiques et la directive de l'OIT visant le harcèlement et la violence au travail ;
- ✦ D'utiliser la compétence partagée sur les droits du travail, conformément à l'article 153 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), pour légiférer sur l'établissement de prescriptions minimales concernant les conditions de travail et d'emploi, et en fournissant une base juridique pour l'adoption de mesures visant à protéger les femmes migrantes employées dites « sans-papiers » ;
- ✦ De s'aligner sur les pays scandinaves pour les congés post-naissance et la mise en place de congés parentaux étendus, dont trois mois non transférables réservés au second parent ;
- ✦ D'engager une politique de mixité des métiers, avec la revalorisation de tous les métiers féminisés.

Nous sommes pleinement engagés contre les violences sexistes, sexuelles et pédocriminelles. En ce sens, nous proposons :

- ✦ De mettre en œuvre un plan européen de lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail ;
- ✦ De généraliser au niveau européen la criminalisation du viol ;
- ✦ De créer des bridages spécialisés pour contraindre les plateformes numériques à retirer les contenus pédopornographiques, et pour traduire devant la justice leurs auteurs et les plateformes s'en rendant complices ;
- ✦ D'adopter une nouvelle législation européenne qui contraigne les plateformes et fournisseurs à détecter, signaler et retirer les contenus pédocriminels, les rendant pénalement responsables de leurs diffusions ;
- ✦ De généraliser la ratification et la mise en œuvre de la Convention d'Istanbul, afin d'assurer la cohérence de la mise en œuvre de différents instruments législatifs ;
- ✦ De réviser la directive sur la lutte contre les violences à l'égard des femmes et la violence domestique y compris ses dispositions sur l'exploitation sexuelle et la cyber-violence à l'égard des femmes et, en y introduisant le viol comme une violence.

Nous proposons de promouvoir le modèle abolitionniste d'interdiction de la prostitution, et de lutter contre l'exploitation sexuelle, conformément aux recommandations votées par le Parlement européen le 14 septembre 2023 sur l'impact transfrontalier de la prostitution dans l'UE.

Nous en appelons à une action de l'UE auprès de tous les gouvernements, afin que soient prises toutes les mesures nécessaires, juridiques et autres, à même d'empêcher la maternité de substitution (GPA) au niveau européen et international. De même, nous voulons que soient envisagées des poursuites pénales à l'égard des cliniques et de toutes les entreprises de l'industrie de location de ventres dans tous les pays du monde, et que soit interdite toute publicité pour cette industrie. La lutte contre l'exploitation reproductive des femmes doit être fortement intégrée dans le droit de l'UE, à travers notamment la révision de la directive 2011/36/UE relative à la lutte contre la traite des êtres humains.

Nous agissons en faveur de la santé des femmes et les droits reproductifs. Pour cela, nous demandons :

- ✦ Le soutien à la création, dans les États membres, de centres médicaux de recherche publique dédiés à la santé des femmes ;
- ✦ Le développement de partenariats européens ainsi que le déblocage de financements publics pour accélérer la recherche sur l'endométriase ;

- ✦ L'accès libre et gratuit à la contraception, sous toutes ses formes. Les États membres doivent garantir la possibilité d'avorter de manière sûre, dans un délai rapide, sur l'ensemble de leur territoire ;

- ✦ L'inscription du droit à l'avortement dans la Charte européenne des droits fondamentaux, afin que ce droit des femmes soit respecté et garanti partout en Europe, que la clause de l'Européenne la plus favorisée soit appliquée, que soient supprimées les clauses de conscience.

Pour une Europe de l'égalité des droits pour les personnes LGBTQI+ !

Nous nous battons pour que cessent les discriminations envers les personnes LGBTQI+ dans toute l'Europe. Leurs droits doivent être alignées sur le mieux-disant. Cela passe :

- ✦ La reconnaissance des couples homosexuels dans toute l'Europe ;
- ✦ L'ouverture partout du droit à l'adoption et l'abrogation des traités bilatéraux qui empêchent les couples homosexuels d'adopter ;
- ✦ La reconnaissance des droits et la dépathologisation des personnes trans dans toute l'Europe ;
- ✦ L'interdiction des mutilations sur les enfants intersexes ;
- ✦ L'ouverture de la PMA dans tous les pays de l'Union européenne ;
- ✦ L'engagement d'un plan de lutte contre les violences et les discriminations LGBTQIphobes, et l'instauration d'une année européenne de lutte contre les LGBTQIphobies ;
- ✦ L'effectivité du droit d'asile pour les personnes LGBTQI+ persécutées dans leur pays.

Pour une Europe garantissant les droits des personnes en situation de handicap !

Nous agissons résolument en faveur de l'harmonisation des droits vers le haut en Europe et la fin des discriminations envers les personnes en situation de handicap.

Pour cela, nous proposons :

- ✦ L'amélioration des outils statistiques, des actions spécifiques et des moyens dédiés à la lutte contre les violences dont les femmes handicapées sont victimes, la pénalisation des stérilisations forcées ;
- ✦ Des sanctions contre les employeurs qui discriminent ;
- ✦ Le renforcement de l'obligation d'accessibilité universelle dans tous les domaines
- ✦ Le droit de vote et d'éligibilité de toutes les personnes en situation de handicap et leur pleine accessibilité au processus électoral ; Le respect de la Convention internationale dans toutes les institutions, et la création, au sein du Parlement européen, d'une instance où participe le mouvement associatif européen ;

✦ Le renforcement de l'emploi accompagné et la mise en oeuvre d'une transition du secteur protégé vers le secteur ordinaire, avec un alignement des droits des travailleuses et travailleurs ;

✦ Un revenu d'existence pour les personnes handicapées qui ne peuvent pas travailler, tenant compte des surcoûts liés au handicap ;

✦ Un financement total de l'autonomie, avec des personnels reconnus de l'aide à domicile, bien formés et bien rémunérés, un soutien aux aidants familiaux, l'égalité devant la parentalité et l'adoption, un accès égal aux soins et aux démarches : en cas de dématérialisation, une alternative non numérique doit être systématiquement proposée.

Pour promouvoir la vie associative et l'économie sociale et solidaire

Le potentiel démocratique de l'économie sociale et solidaire (ESS) en fait un atout pour le dépassement du capitalisme. L'ESS répond aux besoins de publics et de territoires que les structures classiques de l'économie de marché ne couvrent pas. C'est pour cette raison, et dans ce but, que nous voulons nous mobiliser pour développer l'ESS dans tous les pays de l'Union européenne, notamment dans ceux où elle n'existe pas ou très faiblement, afin de faire face à une mondialisation dont les impacts économiques, écologiques et sociétaux, sources d'inégalités grandissantes, détruisent des vies et des territoires. De même, le tissu associatif doit être protégé comme une des pierres angulaires de la démocratie.

Nous proposons de mettre la question associative et celle de la société civile organisée au cœur d'une politique de démocratisation des institutions et des politiques de solidarité de l'UE. Nous voulons que soit garantie et renforcée la liberté d'association dans l'Union européenne, telle qu'elle figure dans la Charte des droits fondamentaux. De même, nous voulons rendre effectifs les principes de la liberté et de l'autonomie associative.

Nous agissons dans le but de mettre fin aux dérives néolibérales soumettant les associations, comme de l'ensemble des services d'intérêt général (SIG), aux règles de marché. Nous entendons travailler au rétablissement des politiques de subventions, avec abondements financiers et budgétaires rehaussés (notamment ceux des collectivités territoriales, principales partenaires des associations), à la fin de la systématisation des pratiques d'appel d'offre (inadaptées à des domaines sociaux dont les performances ne sont pas toujours mesurables au plan monétaire,) et en finir avec les procédures tendant à subordonner l'action associative aux contributions des puissances d'argent.

Nous appelons à la suppression des directives existantes sur l'économie sociale et solidaire.

Elles ont en effet pour but d'obliger les structures de l'ESS à se comporter comme des entreprises privées et à mettre en avant le « social business ». De nouvelles directives sont nécessaires afin de développer, dans tous les pays européens, des structures démocratiques, solidaires, fondées sur une dynamique territoriale et une gouvernance partagée écoresponsables, qui soient exemptées de l'obligation de « concurrence libre et non faussée » et de recherche de profit.

Pour libérer l'art, la culture et les médias des dogmes du marché et défendre l'exception culturelle

La liberté de création, comme la liberté de diffusion, sont des conditions essentielles de toute démocratie. L'essor des arts et de la culture a fondé les sociétés européennes. Les géants américains du divertissement, les grandes plateformes menacent aujourd'hui la diversité culturelle. Alors que les vellétés de censure refont surface dans des États européens, ou sont le fait de groupuscules n'hésitant pas à utiliser la violence, l'Europe peut et doit garantir les libertés de création et de diffusion comme libertés fondamentales. Et il lui faut protéger les artistes contre la censure.

Nous voulons défendre et garantir le principe de la diversité culturelle, alors que la crise pandémique a profondément affaibli les chaînes économiques culturelles dans toute l'Europe.

La création comme la diffusion diminuent. Cela suppose notamment une juste rémunération des auteurs et des compositeurs. Nous nous battons pour le respect du droit d'auteur hors et en ligne, ce qui implique de refuser toute remise en cause de l'article 17 de la directive « droits d'auteur », qui permet de protéger les contenus disponibles sur Internet. De même, nous nous opposons au piratage et à la contrefaçon en ligne : les produits contrefaits vendus sur les *Marketplaces* doivent être automatiquement retirés, et les vendeurs récidivistes doivent voir leurs boutiques en ligne être fermées. Nous soutenons légalement la territorialité des droits de diffusion : le géoblocage doit être maintenu pour les œuvres protégées par le droit d'auteur.

Nous nous opposons à l'uniformisation et à la standardisation des contenus. Afin de garantir notre souveraineté culturelle face aux attaques des Gafam, il convient de protéger nos industries culturelles.

✦ L'UE encadre le contenu des programmes diffusés sur les chaînes de télévision et sur les plateformes de VOD. Dans le cadre de la révision de la directive services de médias audiovisuels (SMA) en 2026, nous refuserons qu'elle devienne un règlement. Les États membres doivent conserver leur souveraineté en matière de politique culturelle.

✦ Nous soutiendrons la conservation d'un nombre minimum de 30 % d'œuvres européennes sur les plateformes de vidéos à la demande (VOD) et les chaînes de télévision traditionnelles.

✦ Nous agirons en faveur du maintien de l'obligation de financement de la création audiovisuelle française et européenne par les SMA, et de l'attribution des aides à la création par des professionnels.

✦ S'agissant de l'IA générative, nous proposerons que les propriétaires de droits d'auteur puissent réellement interdire l'utilisation de leur création pour la formation des IA (données d'en-

✦ Nous combattons en faveur d'un meilleur statut des travailleurs de l'art et des techniciens du spectacle et de l'audiovisuel. Celui des artistes-interprètes et des techniciens et techniciennes du spectacle et de l'audiovisuel est, en Europe, d'une grande disparité. Une grande majorité de ces professionnels·les vivent dans une grande précarité. De nombreuses luttes ont eu lieu ces dernières années.

✦ Nous porterons l'exigence d'ouverture d'un grand chantier européen pour avancer vers un statut social protecteur pour tous les artistes, du spectacle vivant aux artistes auteurs. Le statut d'intermittence français et la « présomption de salariat » doit être renforcé et les autres États membres doivent être incités à mieux protéger ces catégories, notamment par la mise en place de la continuité des revenus pour les artistes auteurs.

✦ Nous défendons l'idée d'instruments sociaux de protection contre le chômage, pour le droit à la formation, à l'assurance maladie-maternité, à la retraite.

✦ Nous voulons favoriser les échanges entre artistes et professionnels de la culture en Europe, sur la base de la connaissance et du respect mutuel.

« L'INSTAURATION D'UN REVENU DE REMPLACEMENT POUR LES ARTISTES AUTEURS TEMPORAIREMENT PRIVÉS DE RESSOURCES »

À partir d'un travail collectif de fond, les député·es communistes à l'Assemblée nationale ont déposé une proposition de loi transpartisane (signée par des député·es de tous les groupes, hormis le Rassemblement national) visant à « l'instauration d'un revenu de remplacement pour les artistes auteurs temporairement privés de ressources », autrement dit ayant pour objectif la continuité des revenus des artistes auteurs et autrices.

Construits avec les premiers concernés, c'est-à-dire les créatrices et créateurs, ce travail a permis de créer des synergies entre leurs organisations syndicales et professionnelles, et de construire le rapport de force nécessaire pour convaincre des député·es de toutes les formations de soutenir la mise en place d'un dispositif qui servira à minima 350 000 actrices et acteurs de la culture. Ces créatrices et créateurs sont indispensables à la vie sociale et démocratique du pays, et ils contribuent à hauteur de plusieurs milliards d'euros à l'économie nationale, puisqu'elles et ils sont à la base du secteur culturel.

La France se place ainsi à l'avant-garde d'un mouvement européen des artistes-auteurs. Nous entendons poursuivre ce travail au niveau européen, dans la perspective d'une harmonisation par le haut de leurs droits, permettant qu'ils soient protégés dans leurs relations individuelles/contractuelles avec leurs « diffuseurs », reconnus comme un corps professionnel, et donc qu'ils voient garanti leur droit à une représentation et à la négociation collective. Cela vise donc à la mise en place d'une protection sociale complète autant qu'efficace, et à la continuité des revenus.

Nous entendons porter avec force le principe du financement public des arts et de la culture.

Concrètement :

✦ Barbie, Doctor Strange ou Jurassic World ne doivent plus être considérés comme des œuvres européennes. Les œuvres européennes bénéficient des quotas de diffusion et de financements. L'actuelle définition permet à de nombreux blockbusters américano-britanniques d'avoir ces avantages.

✦ La propriété des droits des œuvres européennes doit être conservée en Europe. Les grandes plateformes du numérique ne doivent plus pouvoir capter ces droits.

✦ La création de plates-formes numériques publiques doit être favorisée pour sortir de l'hégémonie des Gafam.

✦ L'obligation de financement de la création audiovisuelle française et européenne par les services de médias audiovisuels doit être maintenue, et l'attribution des aides à la création par des professionnelles soutenue.

Nous combattons les concentrations dans la presse, les médias, la culture.

L'Acte européen sur la liberté des médias (EMFA), qui vient d'être adopté, est une avancée importante dans le sens de l'encadrement de la concentration des médias ; il consacre l'indépendance journalistique et le respect du pluralisme médiatique. En complément de ce texte, nous porterons l'exemption média, qui interdit aux réseaux sociaux et aux Gafam de restreindre la diffusion des contenus des médias, et qui fait reposer sur la justice la condamnation des éventuels contenus médiatiques répréhensibles.

Nous défendons la mise en œuvre et l'extension de la directive européenne visant à protéger les lanceurs d'alerte. Cela permettra de lutter contre toutes les formes de représailles, jusqu'en imposant des sanctions pénales à l'encontre d'auteurs de représailles visant des lanceurs d'alerte, et de prendre en charge les procédures judiciaires au bénéfice de ces derniers.

Nous nous engageons en faveur du respect des droits des journalistes, qui sont à présent remis en question.

Nous demandons :

✦ Que l'UE agisse en faveur de l'adoption d'une convention des Nations unies sur la sécurité et l'indépendance des journalistes, afin que les auteur-es de crimes à leur encontre soient retrouvées et jugées, comme l'exige la Fédération internationale des journalistes (FIJ) ;

✦ Que soit mise en place une directive sur le libre accès des journalistes à toutes les sources d'information ;

✦ Que soit véritablement mis en œuvre le statut des journalistes européen-nes, garantissant aux citoyens une information pluraliste, vérifiée et complète, à l'abri de toutes les pressions, politiques et économiques ;

✦ Que soit soutenu le secteur du livre européen. Ce dernier contribue à la diversité culturelle, à la diffusion du savoir et à la préservation de notre patrimoine littéraire. Avec plus d'un demi-million de personnes employées et environ 600 000 titres publiés chaque année, son impact économique et culturel est considérable. Face à la crise du papier, à l'augmentation des coûts de livraison, à la concurrence des grandes plateformes comme Amazon, il est indispensable de mettre en place des mesures de protection et de soutien.

Nous entendons promouvoir la diversité culturelle. Cela implique notamment la ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires, la promotion de l'expression et du développement des langues régionales minoritaires, et de celles des Outre-Mer.

3. SE DONNER LES MOYENS DE CHANGER RADICALEMENT D'EUROPE



En favorisant les luttes et les mouvements sociaux

Les luttes sociales, écologiques, démocratiques, féministes, en France et en Europe, portent les exigences qui viennent d'être évoquées. Les mobilisations pour les services publics expriment la contestation des politiques d'austérité et l'exigence de la maîtrise des biens communs : la bataille contre la privatisation des transports en commun appelle à la remise en cause de l'application des directives de libéralisation européennes ; celle pour la défense du fret ferroviaire s'attache à dénoncer les règles européennes interdisant aux États de financer leurs entreprises publiques sur le principe de la « concurrence libre et non faussée » ; les batailles contre les délocalisations posent l'exigence de politiques qui protègent et d'interventions nouvelles des salarié·es contre le laisser-faire, laisser-passer qu'imposent les politiques néolibérales.

La responsabilité des gouvernements français est écrasante, car ils votent ces directives. Les batailles qui les défient se trouvent au cœur des luttes industrielles, écologiques, sociales et démocratiques en faveur de nouvelles coopérations en Europe. Elles appellent aussi à remettre en cause les logiques financières actuelles, à donner la priorité aux dépenses pour l'emploi, la formation, les capacités humaines et les services publics, plutôt qu'à celles qui profitent au capital. Sans mobilisations massives, partout sur le continent, le grand changement qu'attendent le monde du travail et les peuples ne verra pas le jour.



En développant les coopérations politiques pour d'autres politiques en Europe

Les député·es européen·nes et la France doivent travailler à la constitution de fronts d'entente entre pays, qui peuvent être différenciés selon les questions, dans le but de s'opposer aux règles austéritaires et libérales portées par la Commission européenne, et votées par le Conseil et le Parlement européens, et de porter les alternatives nécessaires.

D'une manière plus générale, un processus de refondation démocratique doit être lancé en proposant la réunion d'une Assemblée des peuples d'Europe composée de représentants des nations européennes, afin de mettre en négociation un nouveau pacte démocratique et social en Europe, révoquant les traités existants.



En agissant pour une autre utilisation de l'argent

Il faut refonder la Banque centrale européenne, au service du développement économique et de l'emploi.

Nous proposons de refonder complètement la BCE, en remettant en cause son indépendance. Ce qui implique :

- ✦ De créer un fonds européen pour le progrès social et écologique, ayant pour mission de financer le développement des services publics en Europe, tout particulièrement l'emploi, les embauches, les formations, notamment pour la santé, l'éducation, les transports, l'énergie, les postes, au moyen d'avances à 0 % aux États s'ils développent les services publics et l'emploi. Ce fonds serait alimenté par la création monétaire de la BCE, doté d'une gouvernance démocratique combinant parlementaires européens, nationaux et représentants syndicaux ;

- ✦ De redéfinir ses missions et son fonctionnement : la BCE doit pouvoir refinancer les crédits des banques aux entreprises, prenant en compte des critères sociaux écologiques, et se plaçant au service d'une nouvelle industrialisation comme du redéploiement des services publics. Nous appelons ainsi à une nouvelle sélectivité de la politique monétaire, tirant les leçons non seulement de décennies d'austérité, de délocalisations et d'appui à la finance, mais aussi de l'expérience du « quoiqu'il en coûte » (durant la pandémie, si elle a participé au financement du chômage partiel et au maintien d'une partie des emplois, au final c'est le capital qui s'est approprié ces financements) ;

- ✦ De permettre l'allègement des dépenses des États, liées à leur endettement passé, en reprenant massivement leurs titres de dettes actuellement à taux élevé auprès des marchés financiers, et en ne faisant pas payer aux États concernés les intérêts restants sur les titres qu'elle rachète.

- ✦ De redéfinir les missions et le fonctionnement de la BCE, d'y inclure le développement de l'emploi de qualité et l'écologie, de la soumettre à un contrôle démocratique de son action, dans le cadre d'une gouvernance associant des parlementaires nationaux et européens, ainsi que des représentants du Comité social et économique européen (Cese).

En développant la lutte contre l'évasion fiscale

Selon l'Observatoire européen de la fiscalité, les grandes entreprises ont transféré près de 950 milliards d'euros vers des paradis fiscaux en 2022. Au niveau des États de l'Union européenne, l'ONG Tax Justice Network évalue à 119 milliards d'euros par an la perte de recettes liée à l'évasion fiscale.

Nous proposons l'inscription, dans la liste des paradis fiscaux, des États membres de l'UE qui en font partie. Ces États doivent encourir des sanctions au même titre que ceux qui ne respectent pas les libertés démocratiques fondamentales.

Nous nous battons afin que soit interdit aux entreprises, aux banques et aux particuliers résidant dans l'UE, d'entretenir des relations financières avec un paradis fiscal, ou d'y faire transiter des fonds.

Nous voulons ouvrir le chantier de l'harmonisation fiscale en Europe. Nous proposons, à cette fin, d'instaurer des taux plafonds pour l'ensemble des impôts indirects (baisse de la TVA et autres taxes sur la consommation, notamment la fiscalité verte), et des taux planchers pour les impôts directs (impôt sur le revenu et impôt sur les sociétés).

Nous portons l'exigence de la mise en place d'une taxation unitaire des multinationales, en les considérant comme une entité unique, puis en la répartissant en fonction des bénéfices dans les pays où l'entreprise réalise vraiment son activité.

Nous proposons des droits nouveaux d'information et de décision des travailleurs et travailleuses des multinationales.

Leurs représentants et représentantes doivent être informé-es et consulté-es sur les ventes de brevets et de marques, sur les prêts intra-groupes, ainsi que sur le montant des redevances et les pays vers lesquels ces fonds sont versés. Ils et elles doivent être informé-es de toute installation de sociétés nouvelles, aussi bien hors de l'Union qu'en son sein.

Nous portons l'exigence de transparence des multinationales. Ces entreprises doivent communiquer publiquement, pays par pays, les données rendant compte de leur activité sur tous les aspects économiques, fiscaux et sociaux. Les contrôles fiscaux doivent être rendus plus efficaces, avec un droit de suite entre les diverses administrations financières nationales, dans le but de contrôler les filiales ou les holdings liées qui sont installées dans d'autres pays.

En réformant les fonds structurels européens

L'UE distribue d'importants financements aux associations, aux collectivités et aux entreprises, à travers le fonds européen de développement régional (Feder), le fonds social européen (FSE) et, depuis 2021, le fonds pour une transition juste (FTJ) intégré au Pacte vert européen. La France n'est pas éligible au Fonds de cohésion. Il faut changer la logique et les critères d'attribution de ces fonds.

Nous proposons l'augmentation de l'enveloppe des fonds structurels, dans le cadre du futur dispositif financier pluriannuel de l'Union, appliqué à partir de 2027, afin de rattraper et dépasser la diminution du cadre actuel 2021-2027 par rapport au cadre précédent.

Nous agissons pour la création d'un fonds européen de développement des services publics, piloté démocratiquement et financé par la BCE. Il pourrait être mobilisé par les États, mais aussi par des collectivités territoriales, et impliquer les élu-es, les salarié-es, et les usager-es, selon des mécanismes propres à chaque État.

Nous voulons que soit simplifiée leur modalité d'attribution, notamment par la mise en place d'un service public de proximité destiné à accompagner les potentiels bénéficiaires de fonds européens, sur les plans technique et administratif.

Nous refusons que les fonds européens financent des actions ou des structures ayant le prosélytisme religieux pour objet ou finalité, ou concourant à celui-ci.

DÉFENDRE ET ACCROÎTRE LE FONDS EUROPÉEN D'AIDE AUX PLUS DÉMUNIS (FEAD)

Le FEAD, créé en 2014, a pour objectif de soutenir les actions des États membres de l'Union européenne en matière d'aide alimentaire et/ou d'assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies. Les élu-es communistes se sont battu-es depuis sa création, pour le maintien et l'augmentation de ce fond. Le fonds est aujourd'hui intégré au Fonds social européen (FSE), renommé FSE+. Si les moyens alloués au FEAD ont augmenté sur la période 2021-2027 ils restent insuffisants pour répondre aux besoins des populations. Depuis la pandémie la pauvreté et l'insécurité alimentaire se sont fortement accentuées en Europe. En 2023, 32 % des Français-es avaient des difficultés à se procurer une alimentation saine permettant de faire trois repas par jour. Au sein de l'UE en 2022 9,3 % de la population n'était pas en mesure de chauffer convenablement son logement. Nos élu-es au Parlement européen travailleront main dans la main avec les associations d'aide alimentaire et de lutte contre la pauvreté pour garantir la pérennité et le renforcement des fonds dédiés.

4. DES ÉLUS PORTANT LES GRANDES EXIGENCES SOCIALES, ÉCOLOGIQUES ET DÉMOCRATIQUES

Les directives et les règlements européens n'existent que par l'approbation d'une majorité de députés. Les élections européennes sont un scrutin de liste, à la proportionnelle. Chaque voix va donc compter pour élire des députés de gauche qui contribueront à changer le rapport de force dans le prochain Parlement européen.

Qui connaît aujourd'hui l'ensemble des 79 députés élus en France et qui achèvent leur mandat au Parlement européen ?

Avec notre liste, qui incarne le rassemblement de la gauche comme celui du monde du travail, nous comptons changer pratiquement la donne. Les élus de notre liste agiront au plus près des préoccupations des Français et des Européens. Ils et elles tiendront des permanences parlementaires qui leur permettront d'être à l'écoute de la population et de rendre compte de leur travail parlementaire tout au long de la législature. Ils et elles travailleront étroitement avec les collectivités territoriales et les élus locaux.

De nombreux documents et communications européens ne sont disponibles qu'en langue anglaise, ce qui accentue encore l'opacité des institutions de l'UE. Nos élus s'engagent à défendre le multilinguisme en Europe et dans les institutions, en augmentant les effectifs chargés de la traduction et de l'interprétation, afin que les textes comme les interventions soient accessibles au plus grand nombre.

Avec Léon DEFFONTAINES, nous prenons 4 engagements.

- 1. De défendre les intérêts du monde du travail et du peuple de France au Parlement européen,** de promouvoir et concevoir des coopérations nouvelles répondant aux intérêts des peuples européens. Nous ne nous inscrirons pas dans le consensus libéral qui règne traditionnellement au Parlement européen, et nous combattons les tentations de la droite conservatrice de créer des majorités avec l'extrême droite. Le mandat des élus sera simple : mener les batailles nécessaires pour la justice sociale, fiscale et environnementale, et s'opposer à tout ce qui procède de la logique libérale et guerrière à l'œuvre dans l'Union européenne.

- 2. D'être à l'écoute des exigences du mouvement social et les porte-paroles d'une gauche transformatrice au sein des institutions européennes.** Nous serons une voix déterminée dans le combat contre l'austérité, pour la défense des intérêts de celles et ceux qui ne vivent que de leur travail, des peuples. Cela se fera en travaillant au quotidien avec les organisations sociales, syndicales et associatives, et en construisant ensemble des débouchés politiques aux mobilisations.

- 3. De permettre la diffusion de l'information.** Nos élus seront de véritables lanceurs d'alerte sur des politiques qui, bien que semblant éloignées des préoccupations du plus grand nombre, touchent tous les jours leur vie quotidienne. Face à une Commission dont le fonctionnement est intrinsèquement libéral, il est essentiel de faire connaître les mauvais coups qui se préparent, afin d'organiser au mieux les ripostes politiques et sociales. Nos élus seront en contact permanent avec nos parlementaires nationaux. Ils seront également en contact avec les associations, les organisations sociales et syndicales, afin de les prévenir et de travailler avec elles les sujets traités par les réglementations de l'UE.

- 4. De construire l'alternative de gauche en Europe.** La présence de députés de notre liste au Parlement européen sera un atout pour la consolidation du travail engagé entre différents partis politiques européens attachés à rompre avec les politiques d'accompagnement du néolibéralisme qui ont conduit le continent à une terrible impasse. Elle permettra le renforcement du groupe parlementaire The Left, dans l'affirmation de ses ambitions progressistes, et dans le respect de la diversité de ses composantes. Nos élus travailleront avec le Parti de la gauche européenne (PGE). C'est ainsi que la gauche européenne pourra sortir renforcée du scrutin du 9 juin, qu'elle disposera de moyens nouveaux pour peser sur le rapport des forces politiques en Europe, et qu'elle œuvrera plus efficacement à la construction d'une alternative d'espoir.

Le 9 juin, chaque voix comptera dans le combat pour mettre le néolibéralisme en échec, pour résister à une droite extrémisée et à l'extrême droite, et pour porter l'exigence d'une autre construction européenne, de peuples et de nations libres, souveraines et associées.